

Crèche « Les Bouts d'Choux »

15, rue des écoles

7971 Basècles

069/ 76 75 95

creches@beloeil.be

PROJET D'ACCUEIL



Bontridder Frédérique : Infirmière Responsable
Gugliersi Alexandra : Assistante Sociale

Janvier 2025

Qui sommes-nous ?

Une crèche communale

Située au 15 de la rue des écoles, non loin de la Place de Basècles.

La Crèche « Les Bouts d'Choux » accueille 28 enfants de la fin du congé de maternité à la scolarisation¹ de 6h30 à 18h30 du lundi au vendredi et cela au minimum 220 jours /an.

Nous fermons les jours fériés, 3 semaines en été et durant les vacances de Noël.

A cela s'ajoute 3 à 4 journées de formation continuée pour le personnel.

Les jours de fermeture de la crèche sont annoncés, au plus tard en décembre, par courrier, pour toute l'année afin que les parents puissent s'organiser.

Quant aux dates de formation continuée, elles sont communiquées dans les meilleurs délais aux parents.

Notre pouvoir organisateur est l'Administration Communale de Beloeil.

Notre Bourgmestre est Monsieur Bastien Marlot, notre échevin Monsieur Christian Vandeputte.

Notre crèche se compose de 3 services :

Les enfants sont répartis selon leur âge et leur développement moteur en 3 groupes de vie :

- **Les bébés** : accueille les bébés à partir de deux mois².
- **Les Minis** : accueille les enfants dès qu'ils cabotent. (+-12 mois)
- **Les moyens - Grands** : accueille les enfants plus grands qui entrent dans le langage et rêvent d'autonomie (à partir de 16 mois) jusqu'à l'entrée à l'école.

La répartition des âges au sein des groupes est donnée à titre indicatif.

*En effet, ce qui nous importe avant tout, c'est de **permettre à chaque enfant d'évoluer à SON RYTHME dans tous les domaines qu'ils soient : psychomoteur, social et relationnel.***

Ainsi, l'arrivée en crèche, comme le changement de groupe de vie, se réalise lorsque l'enfant s'y sent en sécurité affective, en confiance, et dès qu'il est prêt à faire de nouvelles découvertes, des rencontres. Ces périodes s'appellent « la familiarisation ³»

***Pour un premier contact**, en vue d'une éventuelle inscription de votre enfant, il vous suffit de nous contacter par téléphone au 069/767595, par mail (creches@beloeil.be) ou prendre un rendez-vous avec une des personnes ressources, soit Mme Alexandra Gugliersi, Assistante Sociale, soit Mme Bontridder Frederique, Infirmière Responsable.*

Une crèche agréée, subsidiée, contrôlée par L'ONE :

***Depuis septembre 2002**, la crèche est agréée, subsidiée, contrôlée par l'ONE, ce qui implique pour nous **l'application et le respect de nombreuses directives dans des domaines divers.** (Alimentation, hygiène, formation continuée du personnel, élaboration d'un projet pédagogique, gestion du dossier administratif, application de la pfp, respect du R.O.I, consultation ONE...)*

¹ Décret , du 21 février 2019, visant à renforcer la qualité et l'accessibilité de l'accueil de la petite enfance en Communauté française, Chapitre premier : dispositions générales, article 2 « définition de l'accueil »

² L'enfant doit avoir reçu une première dose des vaccins obligatoires selon le schéma prévu par la Fédération Wallonie Bruxelles.

³ Familiarisation : explication des rencontres, page 10

Ci- après voici de manière détaillée, ce à quoi nous sommes tenus :

Premièrement,

Lors de l'inscription, les parents reçoivent **le projet d'accueil et le règlement d'ordre intérieur**, qui précisent les modalités pratiques de l'accueil et de son fonctionnement. La signature des parents apposée, après lecture sur ces documents, implique le respect de notre règlement d'ordre intérieur et l'adhésion à notre projet d'accueil.

Pour toutes questions relatives au règlement ou à l'organisation de la vie à la crèche, la directrice et l'assistante sociale sont disponibles et à votre écoute.

Deuxièmement,

Le calcul de **la participation financière** des personnes qui nous confient leur enfant est établi selon les règles et barèmes dictés par L'ONE⁴. (Calculé sur le revenu mensuel net du ménage et révisé annuellement).

Troisièmement,

L'accessibilité de la crèche se traduit Aux Bouts D'Choux par le respect de deux grands principes.

1. Veiller à l'égalité des chances pour tous les enfants dans l'accès à la crèche et aux activités :

Cela se traduit par :

- ***Nous respectons la chronologie des demandes d'inscription.***

Hormis le fait que la maman doit être enceinte de 12 semaines, aucune condition n'est requise pour s'inscrire à la crèche Les Bouts D'Choux.

Les demandes d'inscription sont traitées par ordre chronologique⁵.

Trois exceptions se présentent à cette règle⁶.

- En cas de situations sociales particulières (prévention de maltraitance, interpellation du SPJ, etc).
- L'inscription d'un bébé dont le frère ou la sœur fréquente encore la crèche lors de la date d'entrée.
- Être domicilié ou travailler dans l'entité de Beloeil, être membre du personnel communal, des écoles communales ou du CPAS.

Pour ces trois cas de figures seulement, une priorité est donnée.

Nous tentons selon nos possibilités d'accueil de répondre, au plus vite, à chaque demande.

- ***Nous accueillons tous les enfants sans restriction socioculturelle, de genre ou philosophique.***
 - ***Nous veillons à l'accueil de chaque enfant sans distinction de la situation socio-économique des parents. La participation financière des parents est calculée sur base des revenus du ménage. En collaboration avec l'assistante sociale, dans certains cas particuliers des réductions sont mises en place dans un but d'égalité des chances de chaque enfant.***
 - Dans la mesure de nos possibilités, ***nous adaptons nos moyens de communication*** au niveau socioculturel des parents.
 - ***L'éducation dispensée aux enfants est identique pour les deux sexes. Ceux -ci sont libres de jouer avec les jeux qui leur plaisent. (Poupées, voitures, dînettes, construction...)***

⁴Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 07 septembre 2023 fixant diverses mesures en matière de participation financière des parents dans les Milieux d'Accueil de la Petite Enfance, informant de nouvelles mesures de calcul entrant en vigueur le 01 janvier 2025.

⁵ En fonction des places disponibles.

⁶ Cf. Contrat d'Accueil : Accessibilité et gestion des demandes d'accueil, Point A.3 page 2.

- ***Nous respectons*** les choix des parents en ce qui concerne **le régime alimentaire pour des motifs d'ordre philosophique, religieux ou de santé** (allergies)⁷.
- ***Nous accueillons les bébés qui sont encore nourris par leurs mamans.***
Plusieurs possibilités s'offrent à elles, nous apporter le lait maternel dans un biberon ou venir allaiter à la crèche. Pour le transport et la conservation du lait maternel, la crèche dispose d'une brochure de L'ONE⁸. (Demandez-là)
- ***Nous accueillons volontiers,*** les bébés qui utilisent ***les langes lavables.***
- ***La crèche accueille harmonieusement les enfants ayant des besoins spécifiques dans le respect de leur différence*** (enfant trisomique, malentendant ...).
Dans cette optique, en partenariat avec les parents, une collaboration avec L'ASBL « Simma » peut être mise en place pour apporter aide et conseil aux personnels accompagnant les enfants « extraordinaires » pour une inclusion réussie.

2. Concilier les notions « accueil et vie professionnelle » en proposant un service qui répond tant à la demande des parents qu'aux besoins des enfants confiés :

Lors de l'établissement du contrat, nous veillons à établir un accueil qui soit régulier (cela pour l'intérêt de l'enfant) tout en étant à l'écoute des demandes et réalités professionnelles des parents. (Possibilité d'un horaire rythmé sur plusieurs semaines).

Nous insistons sur **la notion de régularité** de la présence de l'enfant en crèche. (**Un minimum de 12 présences par mois sont nécessaires**)

Pourquoi cette exigence ? : La régularité permet à l'enfant d'avoir des repères spatio-temporels indispensables pour se construire, trouver sa place au sein du groupe, au personnel de tisser des liens avec votre enfant et aussi avec vous.

Quatrièmement,

Nous assurons **un suivi préventif de la santé** de votre enfant.

- ***La consultation préventive. :***
Le Dr. Marc Brulard, médecin généraliste verra votre enfant lors **des 4 examens préventifs prévus par l'ONE.** (à l'entrée, 9 mois, 18 mois et 30 mois)
La consultation d'entrée se fera dans les semaines qui suivent l'entrée en crèche de votre enfant.
Ces 4 consultations obligatoires sont organisées dans un objectif de prévention et de promotion de la santé des enfants.
Lors des consultations, ***l'enfant est accompagné d'une puéricultrice référente et de l'infirmière.***
Les échanges avec le médecin se font sur base :
 - ***Des observations*** de la puéricultrice, de l'infirmière.
 - ***D'un questionnaire*** que nous vous demandons de compléter au préalable.
 - L'infirmière peut également ***relayer vos questions.***

Les parents reçoivent un retour écrit du médecin dans le Carnet de L'ONE.

⁷ Moyennant un Certificat médical, une évaluation de la situation et la mise en place d'un protocole.

⁸ Brochure ONE « allaitement »

- **Un dépistage visuel** est organisé, deux fois par an, en collaboration avec l'ONE, pour les enfants à partir de 20 mois. Ce test permet de détecter des problèmes visuels tel que l'amblyopie, l'hypermétropie, le strabisme, l'astigmatisme, etc.
- **Un dossier médical** est tenu pour chaque enfant ce qui permet de faire face au mieux aux problèmes de santé survenant éventuellement durant la période d'accueil.
 - Pour les mêmes raisons, **le carnet de l'ONE doit toujours accompagner l'enfant** à la crèche.
- **En cas d'urgence**, un médecin peut être appelé à tout moment et les parents avertis.
- **Les prescriptions médicales** concernant des **médications chroniques** à prendre à la crèche, les exclusions alimentaires pour **allergies** seront **actualisées tous les 3 mois**.
- **L'infirmière conseillère** régulièrement les puéricultrices sur les gestes à poser en diverses circonstances. Elle est également là pour **répondre à vos questions**. (N'hésitez pas à l'interpeller !)
- En matière de **promotion de la santé**, nous disposons de **brochures** sur des thèmes très variés (alimentation, sommeil, achat de matériel de puéricultures, la sécurité de l'environnement, l'air ambiant...). Celles-ci, consultables sur le site de l'ONE, peuvent vous être offertes. Demandez-les. Ces brochures compléteront nos échanges.

Enfin, Cinquièmement.

Le personnel qualifié de la crèche répond aux normes exigées par l'ONE.

1. En matière d'encadrement :

Les enfants sont accompagnés par une équipe pluridisciplinaire composée de :



Equipe encadrants les enfants : 11 personnes (7,75ETP)	
Groupe de vie : Les Bébé (+-10 enfants) <ul style="list-style-type: none"> • 1 Puer. ETP • 1 Puer. 4/5 • 1 Puer. 3/4 	Groupe de vie : Les Minis (+- 7 enfants) <ul style="list-style-type: none"> • 1 Puer. ETP • 1 Puer. ½
Groupe de vie : Les Moyens-Grands (+-14 enfants) <ul style="list-style-type: none"> • 1 Puer. ETP • 1 Puer. 4/5 • 2 Puer. 1/2 	Personnel de soutien : « Les Libellules » <ul style="list-style-type: none"> • 1 Educatrice 1/2 • 1 Puer. 4/5 Pour les 2 sites.

Auxiliaire logistique 30h

- **Une équipe administrative, des personnes ressources :**
 - 1 **Directrice, infirmière en santé communautaire**, Mme Bontridder Frédérique
 - 1 **Assistante sociale**, Mme Gugliersi Alexandra.

Joignable tous les jours par téléphone au 069/76.75.95, par mail creches@beloeil.be ou sur rendez-vous à votre convenance.

Rôle⁹ :

La Directrice et l'Assistante sociale, en tandem, gèrent l'encadrement administratif, financier, social, humain et médical de la crèche, chacune en fonction de leurs compétences.

A votre écoute, dès le premier contact à l'inscription, elles vous accompagnent, répondent à toutes vos questions, partagent notre projet d'accueil, accueillent vos remarques dans un objectif de partenariat autour de l'accueil de votre enfant.

Aux côtés des équipes de terrain,

Elles veillent au maintien de la qualité d'accueil, au respect du projet d'accueil offert aux enfants, aux familles.

o Une équipe de terrain :

- **11 Puéricultrices,**

Les puéricultrices travaillent **en co-référence**, au sein de 3 groupes de vie¹⁰, suivant la norme ONE.

(1 puéricultrice minimum pour 7 enfants présents).

Grâce à notre pouvoir organisateur, nous avons la chance de pouvoir bénéficier d'un **encadrement confortable** soit une moyenne de 1 puer. pour 3,6 enfants présents.¹¹

Les Puéricultrices sont **fixes dans leur groupe de vie** pour assurer une continuité dans les « façons de faire ».

Cette stabilité offre des repères: dialoguer, communiquer avec les mêmes puéricultrices apporte un réconfort, construit un lien de confiance avec les parents et une connaissance plus approfondie des besoins de votre enfant.

Deux puéricultrices « libellule » apportent du soutien au sein des groupes de vie. **Connaissant tous les enfants, elles assurent le lien entre les groupes de vie.**

Rôle :

Les puéricultrices accueillent l'enfant et ses parents. Au quotidien, elles répondent aux besoins des enfants en leur offrant des soins adaptés dans un environnement épanouissant, sécurisant.

- **1 Auxiliaire logistique :**

Rôle :

Veille au quotidien à l'entretien des espaces de vie et des communs.

o Une équipe pour le Pôle santé :

- **Le Docteur Brulard Marc** : Médecin généraliste.

Rôle¹² :

Assure la consultation préventive : **évalue la santé globale et l'évolution de chaque enfant** pendant le temps d'accueil, participe à la **promotion de la qualité de l'accueil** et à la mise en place de **conditions de vie saines** dans les domaines tels que l'hygiène, l'alimentation et le sommeil, entre autres.

- **L'infirmière en santé communautaire, Mme Bontridder Frédérique :**

Rôle¹³ :

En collaboration avec le médecin, **organise la consultation préventive**, le dépistage visuel, **vérifie** le respect du **schéma vaccinal**, gère les **situations d'enfants malades** et s'assure du **respect des règles d'éviction**, s'assure de la **gestion des certificats médicaux** à l'entrée et tout au long du séjour,

⁹ Profil de fonction de la direction et du travailleur médico-social détaillé en page 30-31

¹⁰ Composition des groupes de vie, page 2

¹¹ Chez les bébés, 1/3 - chez les Minis, 1/4, chez les grands, 1/5, calcul 01.2025

¹² La Santé dans le Milieu d'accueil Petite Enfance, édition 2023, page 7, « les missions du médecin de crèche. »

¹³ Profil de fonction du travail médico-social, page 30-31

veille à la **qualité des soins**, au respect des **mesures d'hygiène** et à l'**élaboration de menus** selon les **recommandations de l'ONE**, régulièrement informe les équipes.

Lorsqu'un problème de santé individuelle ou collective se pose, demande un avis au médecin de la crèche ou référent Santé de l'ONE, informe le médecin des problèmes de santé du personnel en rapport avec la fonction d'accueil, participe au **recueil des données médico-sociales**.

2. En matière de formation continuée :

La formation continuée contribue au **maintien de la qualité d'accueil** au sein de la crèche.

Les formations continuées offrent à l'équipe **un temps de réflexion**, d'observation et de confrontation des pratiques quotidiennes à du contenu théorique pour ensuite au besoin, ajuster l'accueil proposé à votre enfant et vous-même.

Les puéricultrices participent régulièrement à des formations de remise à niveau.

○ **Des journées pédagogiques :**

Plusieurs journées par année sont consacrées à des formations pour l'ensemble des équipes.

Ces journées-là, le milieu d'accueil est fermé. Les parents sont informés des dates au plus tôt.

○ **Des journées de formations individuelles :**

Outre ces journées pédagogiques, **les puéricultrices sont invitées à participer individuellement** à des **formations données à l'extérieur**.

Exemple de Formations suivies en 2024-25 :

Autour de l'alimentation : « Chouette, on passe à table » ONE,

Autour des pratiques : « Les douces violences » ISBW, « L'atelier des lumières » Ecoline et Caracole,

« Gestion des enfants agressifs : repères et limites » ISBW,

Autres sujets : Journée de réflexion, ONE « Aménagements des espaces »,

Colloque scientifique de l'ONE, 2024, « Parents parfaits ! », etc

3. En matière de suivi d'équipe : **Des réunions de concertation en équipe :**

Dans ce même but de cohérence de l'accueil, nous organisons des **réunions d'équipe**, à raison d'une fois par mois en équipe (en soirée) et d'une fois par mois en groupe de vie (au temps de midi).

Objectif poursuivi :

S'interroger, se remettre en question, discuter des pratiques à mettre en commun, de l'évolution des enfants, du projet d'accueil, des attentes des parents, ... dans une optique d'amélioration continue.



Une équipe en partenariat avec les parents :

A votre écoute, pensez à nous soumettre vos questions, vos interrogations, vos remarques ou suggestions.

Dans la mesure du possible, nous tentons, en équipe, d'y apporter une réponse.

• **Respect du secret professionnel :**

Lors des réunions et dans certaines circonstances (intérêt supérieur de l'enfant), il arrive que plusieurs membres de l'équipe soient amenés à évoquer des informations concernant une famille, sans nécessairement rompre le secret professionnel. « **Secret partagé** »

Il va de soi que tous les membres du personnel sont tenus d'observer une discrétion absolue sur tout ce qui se passe à la crèche.

Dans cette optique, les stagiaires sont également tenues au respect du secret professionnel.

L'entrée d'un enfant en crèche :

Une étape importante tant pour l'enfant que pour ses parents

La séparation, histoire de toute vie humaine. :

Passer de l'état de dépendance et de protection totale à l'état d'adulte autonome, capable de prendre ses responsabilités et une place dans la société. L'évolution de l'être humain est une œuvre lente, intérieure, secrète, jamais terminée...¹⁴

Votre tout-petit est au seuil de cette longue marche et d'une belle aventure...

Commençons par le début :

❖ **Bébé à la crèche : comment gérer la séparation ?**

Pour vous rassurer, pour dépasser vos premières appréhensions, faites les choses progressivement. Les puéricultrices sont à **votre écoute**. N'hésitez pas à **partager vos émotions** et ce, en toute confidentialité.

A la crèche, votre bambin trouve **des mains attentionnées, professionnelles et disponibles**.

Les puéricultrices vous attendent pour **construire avec vous les premiers moments d'accueil** et **échanger les informations utiles** au bien-être de votre enfant.

En vue de faciliter la transition entre le cocon familial et la crèche,

Une période de familiarisation est nécessaire et obligatoire.

La familiarisation, comporte plusieurs temps de rencontres **avec et sans les parents**.

Ces temps de rencontre vont permettre à tous les acteurs (parents- enfant-professionnels de l'accueil) **de :**

- **Rendre l'univers de la crèche suffisamment familiers**, d'y **établir des repères** pour pouvoir s'y sentir en sécurité dès les premiers jours.
- **Aux puéricultrices de partir à la rencontre d'un enfant et de sa famille**.
- **De se connaître, se re-connaître et donc d'individualiser l'accueil** proposer à votre famille, votre bambin.
- **De s'approprier, de construire des liens de confiance et de respect réciproque**. Liens indispensables pour permettre à votre tout-petit de s'investir pleinement dans notre lieu d'accueil.

Investir du temps dans les premiers moments de l'accueil est **une condition essentielle pour le bien-être de chacun**. (L'enfant- les parents - les puéricultrices).

En effet, **le travail de séparation ne se fait pas que du côté des enfants**.



« Qu'est-ce que signifie **Approprier** ? Demande le petit Prince. »(...)

« Ça signifie **créer des liens...**, répondit le renard » (...)

« C'est le temps que tu as passé pour ta rose qui fait ta rose si importante. »

« C'est le temps que j'ai passé auprès de ma rose qui la rend unique ou monde... répéta le Petit Prince pour se souvenir. »¹⁵

¹⁴ L'éveil de votre enfant : Le tout-petit au quotidien, Chantal de Truchis, édition Albin Michel, page 126.

¹⁵ Le Petit Prince de Saint-Exupéry, édition Gallimard, 1965, page 68-74.

En pratique.

Voilà ce que nous proposons :

✚ **Plus ou moins un mois avant l'entrée, un premier contact téléphonique** est établi par l'Assistante sociale avec la maman et/ou le papa afin d'organiser ensemble l'arrivée en crèche. Lors de ce contact, un planning des rencontres est réalisé de commun accord dans les 3 semaines qui précèdent le premier jour de crèche. Un mail récapitulatif des dates de rencontres vous est transmis.

✚ **La semaine qui précède la période de familiarisation :**

- **Deux rencontres avec l'équipe administrative.**
 - L'une avec l'Assistante sociale, Alexandra Gugliersi :
 - Expliquer, finaliser et signer le contrat d'accueil.
 - Informer et remettre les documents concernant la pfp¹⁶
 - L'autre avec l'infirmière - Directrice, Frédérique Bontridder.
 - Réceptionner le Certificat médical d'entrée.
 - Vérification du schéma vaccinal.
 - Confectionner Ensemble le dossier médical
 - Définir les besoins spécifiques de votre enfant.
 - Transmettre les recommandations ONE en matière de santé, sécurité, hygiène, sommeil et alimentation mises en place en collectivité.

Durant ces deux moments de rencontres,

Au gré des échanges, de vos questions, le Projet d'Accueil¹⁷ vous est présenté.

Nous échangeons sur :

- L'importance de la familiarisation qui permet de tisser des liens avec vous, votre enfant et la crèche.
- L'entrée en crèche, de ce que cela représente pour vous de quitter bébé.

Nous présentons :

- ✓ **Le Carnet de vie**, outil de communication entre les parents et la crèche qui se veut être une trace des moments de vie de votre enfant à la crèche.
- ✓ **Les espaces de vie et l'équipe** qui accueillent votre tout-petit.



Dès ce moment, nous vous invitons à expliquer à votre enfant que vous allez devoir le confier à quelqu'un, à lui dire le pourquoi et surtout bien sûr que vous revenez.

Parlez- lui de la crèche, des personnes qui vont s'occuper de lui pendant votre absence.

Dites- lui combien pendant la journée vous pensez à lui et que vous l'aimez même quand vous n'êtes pas là.

Va-t-il comprendre tout cela ? Certainement. Sachez que vos mots à vous sont ceux que votre bébé aime et comprend.

✚ **Dans les deux semaines qui précèdent l'entrée officielle, ou au plus proche de la date d'entrée, débute la période de Familiarisation.**

¹⁶ Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 07 septembre 2023 fixant diverses mesures en matière de participation financière des parents dans les Milieux d'Accueil de la Petite Enfance, informant de nouvelles mesures de calcul entrant en vigueur le 01 janvier 2025, tel que mode de calcul, gestion de la facturation des absences, etc

¹⁷ Projet d'Accueil = Projet Pédagogique.

La familiarisation comprend 10 moments de rencontres et d'échanges.



Informations :

En fonction du besoin de l'enfant ou de son parent le nombre de rencontres peut être revu. D'un commun accord avec l'équipe, des rencontres peuvent être ajoutées.

Présentation du contenu des rencontres :

5 moments en présence du/des parent(s)¹⁸.

• **Une première rencontre, avec une puéricultrice dans notre espace dédié à l'accueil des familles.** Cet échange de +-1h a toujours lieu le matin vers 9h30, pour profiter de la disponibilité plus grande du personnel et ne pas interférer avec les temps de repas.

Nous appelons cette rencontre, « l'interview »

Cette rencontre va permettre :

- ✓ Aux parents de **faire connaissance** avec la puéricultrice « référente »¹⁹ qui suivra leur tout-petit durant son séjour chez les bébés et assurera la transition vers les minis.
- ✓ Aux parents de **présenter leur bébé, d'informer la puéricultrice « référente »** concernant la personnalité et les habitudes de leur enfant, afin que celle-ci puisse offrir une réponse personnalisée à ses besoins dans le but d'assurer une continuité entre la famille et la crèche.
- ✓ **A l'enfant d'établir un début de relation** avec la puéricultrice, **en compagnie de sa maman et /ou son papa.** Tout cela dans le souci du bien-être et d'une bonne intégration de l'enfant accueilli.
- ✓ **D'expliquer la mise en pratique quotidienne du Projet d'accueil²⁰.**
- ✓ **En fin de partage :**
 - **De visualiser à nouveau les locaux.** (La chambre, le séjour, le local de change, la cuisine...)
 - **De présenter aux parents, les autres membres de l'équipe.**

- **Les 4 autres rencontres, la maman ou le papa vient partager un temps de vie avec son enfant à la crèche.**

Vous êtes « chez vous ». Vous vous installez sur le tapis, dans le fauteuil, vous partagez un temps d'activités, de repas, de mise au lit, etc. Vous **participez à la vie de la crèche.**

Chacun s'imprègne, ainsi, progressivement de l'ambiance du service (les bruits, les jeux, les pleurs, l'espace, le personnel, les enfants).

Nous tissons un climat de confiance en apprenant à nous connaître durant nos échanges.

Les parents passent en douceur le relais à l'équipe.

Bébé se rend compte que ses parents font confiance aux puéricultrices et de cette manière, ayant eu votre accord (verbal ou non-verbal), il se sentira en sécurité lorsque vous le quitterez.

Au terme de chaque visite, le parent repart avec son enfant.

Ces 4 rencontres s'organisent de manières consécutives, en matinée ou en après-midi, à votre convenance, de commun accord avec les puéricultrices.

¹⁸ Les 5 rencontres en présence des parents sont non-payantes.

¹⁹ Référence ≠ exclusivité. Le travail s'effectue en co-référence = Toutes les puéricultrices s'occupent et connaissent l'ensemble des enfants. Toutefois, durant la familiarisation, la « référente » vous accompagne et réalise le relais des informations auprès des collègues. Durant le séjour, chaque « référente » porte dans sa tête un nombre d'enfants (+5) pour lesquels elle réalise des observations fines retranscrites dans le Carnet de vie. Dans la mesure du possible, elle accompagne l'enfant lors des transitions (passage de groupe de vie), des temps de soins.

²⁰ Présentation du quotidien des groupes de vie, pages 18-28.

Ensuite, 5 moments où l'enfant est accueilli progressivement en dehors de la présence de son (ses) parent(s)²¹.

- **Lors de la sixième visite**, le parent conduit son chérubin dans le service, prend le temps de lui dire : « Au revoir ». Il lui explique qu'il va partir mais qu'il va revenir.

Bébé et le parent font l'expérience de la séparation. Celle-ci sera de plus ou moins 1h.



Importance de mettre des mots sur ce qui se passe.

Lors de votre retour, un **espace de parole** vous sera donné pour parler de ce moment de séparation.

- **La septième et huitième rencontre**, le temps passé avec nous s'allonge (+-2h),

L'enfant passe un moment de rencontre avec la puéricultrice.

- **La neuvième rencontre**, nous proposons à l'enfant de **rester 3h** (en matinée ou après-midi) en compagnie de l'équipe et des autres enfants. Il **partage un biberon, un repas** avec nous.
- **Puis, tout en douceur, le grand jour s'approchant**, nous proposons à l'enfant de passer une **demi-journée** (en matinée ou après-midi)



Proposition :

Si vous le souhaitez, nous vous proposons d'arriver à l'heure à laquelle votre enfant arrivera habituellement à la crèche. Il s'agit en quelque sorte d'une répétition générale pour nous tous. (Parent, enfant, puéricultrice)

Comme vous le voyez, nous proposons un schéma de 10 rencontres minimums.

En cas d'absence durant cette période, les rencontres seront reportées et en aucun cas annulées.

Comme il est difficile de quantifier le rythme, la durée nécessaire à tout un chacun pour se sentir en confiance ; **la période de familiarisation peut être prolongée et le rythme adapté.**

N'hésitez pas à nous faire part de vos craintes ou interrogations et ce, dès les premières rencontres.

Notre souhait étant que l'organisation de la familiarisation s'adapte aux besoins de chacun.

Enfin, vient le jour de l'entrée en crèche.

Pour votre tout-petit, il est impératif que l'entrée en crèche **suive les jours de familiarisation.**

Dans la mesure du possible, nous ne proposons pas de rencontre avant des périodes de vacances pour une entrée prévue dès le premier jour d'ouverture de la crèche.

Votre bébé vit l'instant immédiat, il ne se projette pas dans l'avenir et une telle interruption casse tout le bénéfice du processus.

Si d'aventure, une familiarisation doit EXCEPTIONNELLEMENT s'organiser avant une période de vacances, l'entrée en crèche commencera alors OBLIGATOIREMENT par minimum 2 demi-journées.

❖ **Comment gérer la séparation au quotidien ?**

Pour le bien de votre enfant et pour qu'il puisse être serein, encouragez-le à s'attacher à de nouvelles personnes, en passant le relais. Si vous avez des craintes, parlez-en. Ne restez pas avec des questions sans réponses. Nous sommes-là pour bébé mais aussi pour vous.

« Séparé physiquement mais en lien tout au long de la journée dans la tête de chacun. »

²¹ Dès que l'enfant est accueilli en l'absence du parent, l'accueil est payant.



Le premier jour :

Pour rester présente à ses côtés, nous vous partageons **une petite astuce** : La nuit précédant l'entrée à la crèche, dormez avec le doudou ou un petit morceau de tissus. Offrez-le ensuite à votre bébé pour que votre odeur l'accompagne tout au long de la journée.

- **Le doudou... : Qu'est-ce donc cela ? Est-ce important ?**

Le doudou est ce qui fait lien avec la maison.

Il permet à l'enfant d'avoir une sécurité de base qui lui permet de s'investir, d'explorer la crèche.

Petit, vous aurez peut-être l'impression qu'il n'y prête pas attention. Pourtant, à la crèche, lors de moments plus difficiles (arrivée, sommeil, départ) ce petit bout de tissu lui apportera réconfort faisant **le LIEN entre vous et nous**.

« Avec doudou sous le bras, l'enfant peut découvrir le monde car il n'est pas seul, maman/papa sont là. »

Toutefois, si **LE doudou rend plus fort**, les bras chargés de doudous empêchent, eux les expériences psychomotrices. C'est pourquoi, nous vous proposons de ne pas multiplier les « doudous », sinon il perd sa signification première : « FAIRE LE LIEN ».

Vu l'importance du doudou pour l'enfant, nous lui faisons confiance en lui laissant la gestion de celui-ci. C'est pourquoi, le doudou est disponible **tout au long de la journée**.

Chez les Grands, nous avons un bac à doudou, où l'enfant peut le déposer mais la plupart du temps, il est déposé ailleurs. Perdu ? Non, nous observons que dès qu'il en a besoin, sans hésitation, il se dirige vers lui et le prend. Parfois, un copain vient lui apporter. (Chacun connaît le doudou des autres).

Comme vous le voyez, **le doudou est unique et s'il vient en crèche, il rentre chaque soir à la maison.**

Pour faciliter le travail des puéricultrices, merci de nommer le doudou et tous les effets personnels de votre enfant.



- **Et la tétine, alors ?**

La tétine n'est pas donnée à l'enfant de manière systématique car trop de tétine, favorise le repli sur soi, ne permet pas l'expression des émotions et ne permet pas à l'enfant, plus grand, d'entrer dans le langage. Chez les petits, la tétine est proposée selon les besoins, en cas de fatigue ou de tristesse, ...

Dès que possible, nous invitons l'enfant à la déposer le matin et après la sieste dans le casier.

Nous sollicitons votre collaboration pour ne pas attacher la tétine au doudou.



En effet, à la vue de ce qui précède vous aurez compris que chacun, de ces deux objets, a une signification différente. Les mettre ensemble crée une confusion.

Par ailleurs, le poids du doudou accroché à la tétine mise en bouche favorise certains problèmes de malposition des dents.

Au quotidien :

Chaque jour, un dialogue direct et vrai se fait avec les parents et ce, tant le matin que le soir.

- **L'arrivée :**

Lors de l'accueil, le personnel est particulièrement à l'écoute de votre enfant et de vos informations.

A l'arrivée, le parent prend **le temps** qui lui est **nécessaire pour dire « au revoir »**.

Toutefois, des limites peuvent être conseillées et ce dans l'intérêt de l'enfant (un parent qui s'attarde trop, peut être perturbant). Lorsqu'un enfant montre **des difficultés lors de la séparation, la puéricultrice accompagne l'enfant** dans ses difficultés, elle reconnaît son chagrin, lui apporte réconfort.

La puéricultrice prendra du temps, **autant que possible**, avec l'enfant pour mettre des mots sur ce qui se passe là maintenant.

Lorsque plusieurs enfants arrivent en même, parce qu'il est souhaitable, à l'arrivée et au départ que chaque parent puisse s'entretenir avec la puéricultrice pour permettre un accueil répondant aux besoins de l'enfant, **il vous arrive de devoir attendre votre tour dans le Hall d'accueil.**

- **Le retour :**

Au retour, **le résumé de la journée vous sera communiqué** oralement et par écrit (le Carnet de vie) en toute vérité, ce qui nous paraît primordial pour établir une confiance mutuelle.

Les échanges porteront sur les moments de vie passés avec nous. L'accent sera mis sur les découvertes, les acquis, les émotions, ...

Les retrouvailles, influencées par le tempérament et l'âge, sont très différentes pour chaque enfant.

Ne vous inquiétez pas s'il pleure quand vous le retrouverez, cela ne signifie pas qu'il est malheureux ou qu'on s'occupe mal de lui : il évacue simplement les émotions accumulées au cours de la journée et qu'il peut enfin relâcher maintenant que vous êtes revenu(e).

Dans notre quotidien, une priorité est donnée à l'enfant. C'est pourquoi, si la puéricultrice est occupée de donner à manger, de faire un soin, elle vous demandera selon les cas, soit de patienter, **soit vous proposera de venir partager le repas avec votre enfant, soit de revenir chercher votre enfant plus tard.**

Comment l'aider lors des retrouvailles ?

Ne cherchez pas à faire disparaître ses émotions, soutenez-le dans ce qu'il vit et laissez-lui un peu de temps pour vous retrouver.

Extrait : « Tout-petit, vous le verrez souvent détourner les yeux et, un peu après, vous regarder de manière intense, comme s'il se posait des questions. Puis, tout à coup, vous verrez son regard s'illuminer : il vous a retrouvé(e). Alors avec un élan de tout son être, il se dirigera vers vous. »²²

Astuces :

Aidez-le en disant par exemple : « Tu vois, je t'avais dit que je viendrais te chercher après la sieste et qu'Aurélié s'occuperait de toi..... »

Plus grand, il ira peut-être se cacher. Une manière symbolique pour lui de revivre la séparation du matin. (Je suis là et puis, je n'y suis plus). Laissez-lui un peu de temps et accompagnez-le par des mots.

Modalités pratiques :

- **Dans le SAS d'entrée,**

Après avoir actionné la sonnette du service qui accueille votre enfant, nous vous donnons l'accès au hall d'entrée.

La professionnelle vous invitera soit de vous :

1. Avancer directement vers la pièce de vie.
2. Patienter dans le hall, si un accueil est déjà en cours.

- **Un Accueil des parents au plus près de l'espace de vie :**

La puéricultrice vous accueille dans le local d'accueil pour échanger les informations utiles au bon déroulement de la journée.

²² Chantal de Truchis, Psychologue de la petite enfance, in L'éveil de votre enfant : le tout-petit au quotidien, édition Albin Michel, page 216-228.

Chez les bébés, durant toute la journée, nous invitons les parents à s'avancer avec leur enfant à l'étage dans le Hall d'accueil des bébés au plus près du service des bébés pour partager les informations nécessaires, au bon déroulement de la journée.



Informations : Un espace pour maxi-cosi est disponible à l'étage.

Chez les Minis et Grands :

Le matin entre 6h30 et 8h30 au plus tard et le soir, au plus tôt à 16 heures 30, les 2 groupes de vie sont réunis dans un seul espace et l'accueil se réalisent chez les grands.

Dès 8h30 et jusque 16h30, les groupes de vie étant séparés, les parents et leurs enfants sont accueillis au plus près de l'espace de vie. Une puéricultrice de chaque groupe est présente. Cela vous permet d'avoir en face de vous un membre du personnel qui va ou qui s'est occupé de votre enfant durant la journée.



Les groupes de vie ne sont pas des espaces clos et donc votre enfant est connu de toute l'équipe.

Par ailleurs, les informations à transmettre sont consignées dans le carnet de vie²³.

- **Un accueil, une famille à la fois,**

Pour préserver l'intimité et la confidentialité des échanges, un seul parent à la fois est invité à entrer, au sein de l'espace d'accueil.

Si vous êtes amenés à devoir patienter, profitez de ce petit temps d'attente pour consulter notre tableau « info » avec les menus de la semaine, nos jours de fermetures, notre adhésion à l'AFSCA, ainsi que toutes autres informations utiles ou pourquoi pas profitez de ce moment pour dialoguer avec l'équipe administrative.

La journée nous sommes aussi en lien avec vous :

- **Via le Carnet de Vie**

Le Carnet de vie, **outil interactif** de partage, d'échanges entre la crèche et les parents.

Le Carnet de vie crée du lien entre tous les partenaires, à ce titre, il est un « objet transitionnel » pour l'enfant.

Le carnet de vie, un souvenir :

Il retrace le parcours de votre enfant à la crèche, de qui il était à ce moment-là.

Présentation et Contenu du Carnet de vie :

Il se présente sous la forme d'un cahier A4 broché fourni par les parents.

Dans les premières pages :

- Les données pour contacter les parents
- Les renseignements échangés lors de la familiarisation concernant les besoins de l'enfant
- Le trousseau : le matériel à fournir
- Une journée-type à la maison

Ensuite, sur la page de gauche : Des observations, des infos quotidiennes

Le Carnet de vie, un espace de communication interactif

Du côté de la crèche, :

Chez les Bébé et les Minis, QUOTIDIENNEMENT, nous vous informons dans les domaines suivants : l'alimentation, le sommeil, l'état de santé, les soins prodigués mais aussi ses expérimentations, ses interactions

²³ Carnet de vie, présentation, page 14-15

Si chez les bébés, au moment de la diversification, nous notons les quantités avec rigueur, ce qui nous paraît plus important encore parmi **les informations** à vous transmettre ce sont celles concernant **la qualité de la journée**.

Chez les grands, l'accent est mis essentiellement sur **la communication de moments vécus, partagés ou observés**.

De votre côté, mentionnez les informations du quotidien : l'heure du réveil, du premier repas, les problèmes de santé éventuels (température, vomissements, diarrhée, constipation,), les soins particuliers à effectuer. Bref, tout ce qui nous est utile de connaître pour une prise en charge de qualité.

Conseils pratiques :

Le Carnet de vie est également l'outil indispensable pour nous **signaler qu'une autre personne vient chercher votre enfant** (notez le nom et prénom de cette personne) **ou un changement d'horaire**.

En revanche, nous vous demandons de **ne pas utiliser ce carnet pour y noter les mots d'absence**. Ceux-ci sont à écrire sur papier libre, à donner à la puéricultrice lors de l'accueil. Celle-ci vous fera signer le carnet Bleu pour réception du document. Ils peuvent également faire l'objet d'un envoi par mail.

Sur la page de droite :

Du côté de la crèche, nous nous engageons à rédiger **au minimum une observation fine par semaine** décrivant ses acquisitions, ses découvertes, ses interactions avec les autres, des moments de vie passés à la crèche.

De temps à autres, des photos de moments d'activités sont apposées pour vous permettre de « voir à l'intérieur ».

De votre côté, il vous permet de transmettre des informations plus détaillées, des demandes particulières, etc.

A votre guise, faites-le vôtre, agrémentez -le, de moments de vie passés en famille, de photos, ... Cela participera à personnaliser l'accueil de votre enfant et d'enrichir nos échanges quotidiens.

En fin de cahier :

Un Certificat médical-type : un modèle reprenant les données obligatoires²⁴ dont nous avons besoin pour pouvoir administrer les soins et traitements en crèche ou justifier d'une absence.

Un tableau reprenant les traitements médicamenteux chroniques, les allergies : permettant aux équipes à tout moment d'avoir sous la main la posologie exacte ainsi que la date de validité pour vous informer d'un renouvellement²⁵ nécessaire.

Une enveloppe brune : Elle sert de boîte aux lettres pour la remise de courriers ou de documents divers.

- **Via le téléphone :**

Les parents peuvent à tout moment de la journée, prendre contact avec la crèche pour demander comment se passe la journée, prévenir d'une absence **avant 8h30**, poser une question...

De même, en cas de besoin, nous avons vos coordonnées pour vous joindre.

²⁴ Données obligatoires : posologie (nom, quantité, fréquence, durée, voie d'administration, moment d'administration), date, cachet, signature du médecin **ou** Annotation possible dans le Carnet d'ONE **AVEC** les mêmes éléments obligatoires

²⁵ Certificat médical pour médication chronique à renouveler tous les 3 mois.

- **Via internet :**

Ce moyen de communication est moins direct mais néanmoins utile car il permet de poser des questions administratives, de justifier une absence (copie du certificat), nous transmettre les réservations de présences lorsque votre enfant est malade, demander un changement d'horaire, etc.

En résumé,

de ces différentes manières, les parents ont la possibilité de communiquer quotidiennement avec le personnel de la crèche et ce dans le but de permettre une continuité dans les soins et l'accompagnement de leur enfant.

- **Via le tableau d'affichage dans le hall d'entrée :**

Des informations disponibles en tout temps, actualisées régulièrement :

- Le menu du mois
- Les jours de fermetures de la crèche.
- Quelques rappels du Règlement d'Ordre Intérieur (réservation présence - accueil des enfants malades- etc)
- En matière de santé :
 - o Les vaccinations obligatoires
 - o Date du dépistage visuel
- Organisation d'événements : Bibliothèque, carnaval, pull de Noël, etc.

Un espace photo :

Vous donne à voir des moments de vie partagés avec les enfants.

La vie à la crèche au sein de chaque groupe de vie : Le projet pédagogique : valeurs-organisation.

❖ Philosophie : *les idées auxquelles nous croyons,...*

Les recherches et les résultats d'observation d'Emmi Pickler, Pédiatre²⁶ permettent d'affirmer ceci :
« L'enfant, mis dans des conditions de sécurité physique et affective, porte en lui la capacité de découvrir et de grandir par lui-même »²⁷

« La pleine exploitation de l'activité spontanée libre permet de mieux connaître les capacités étonnantes du bébé à faire lui-même, son plaisir à le faire, l'intérêt qu'il y porte, l'ardeur qu'il déploie pour arriver à son but et en obtenir la maîtrise. »²⁸

Depuis sa naissance, votre bébé est actif, acteur de son développement.

Nous proposons de nous mettre à son écoute, de collaborer avec lui en lui faisant confiance, d'être à ses côtés, de l'accompagner un bout de chemin.

Dans cette optique, nos règles d'or sont :

- Ne jamais poser (ou presque) l'enfant dans une position qu'il ne maîtrise pas encore par lui-même.
- Eviter tout ce qui peut entraver sa liberté de mouvement.
- L'aider très peu dans ses entreprises, lui laisser la plus grande partie du travail d'exploration et de recherche de la solution.
- Être à ses côtés, tel un phare pour l'accompagner, l'encourager dans ses explorations.
- Ne rien lui apprendre, au sens de l'enseignement (montrer, faire faire, faire refaire, insister, etc.) avant l'âge de 2,5 ans et 3 ans.

Cela se traduit dans la vie de la crèche concrètement comme suit :

Chaque espace de vie mettra plus particulièrement, en fonction du stade de développement des enfants, l'accent sur l'un ou l'autre des points suivants :

- **Respect du rythme et des besoins spécifiques.**
- **Liberté de mouvement**
- **Stimuler et explorer avec les 5 sens.**
- **Socialisation :**
 - ✓ La communication
 - ✓ La vie en société
 - ✓ L'acquisition du contrôle sphinctérien²⁹

²⁶ Emmi Pickler (1902-1984), Pédiatre, pédagogue, ayant développé le concept de « motricité libre ». *Méthode Lóczy*

²⁷ L'éveil de votre enfant : le tout-petit au quotidien, Chantal de Truchis, édition Albin Michel, pages 19-23.

²⁸ L'éveil de votre enfant : le tout-petit au quotidien, Chantal de Truchis, édition Albin Michel, page 69.

²⁹ Dit communément « apprentissage de la propreté ».

❖ La vie quotidienne au sein des groupes de vie : Présentation

Les Bébéés : (de 2 mois à +- 12 mois)³⁰

Chez les tout-petits, *l'accent principal* est mis sur **le respect du rythme de l'enfant** (repas, sommeil, activités) ainsi que **le maintien, le renforcement de la sécurité de base**.

- **Le Respect du rythme :**

Les acquisitions se succèdent dans un ordre plus ou moins communs mais **selon un rythme** qui est **propre à chacun**. (La précocité ne présage en rien de l'avenir, ni de capacité supérieure)

Bien plus important est **la qualité de l'acquisition** : avec quelle harmonie, quelle sécurité, avec quelle richesse l'enfant va pouvoir l'exercer et quelle estime de soi.



Respect du rythme pour le repas, le sommeil, les activités :

- ✓ **Les repas :**

Les biberons sont donnés à **la demande** dans les bras.

Les puéricultrices prennent le temps de garder le bébé dans les bras pour assurer la bonne digestion.

Les mamans qui allaitent sont les bienvenues à la crèche, à tous moments de la journée.

Le temps de repas est fonction du rythme des enfants.

Nous ne les réveillons pas d'office pour une heure précise de repas. (Sauf indication médicale).

Il se peut que lorsque vous venez rechercher votre enfant, celui-ci n'ait pas encore mangé et/ou qu'il soit encore à la sieste.

Dans ce cas, si possible, nous vous inviterons à aller le réveiller, lui donner son repas avant de quitter la crèche ou à patienter le temps du goûter, de l'éveil ou encore, nous vous proposerons de venir le chercher plus tard.



Le repas est proposé à l'enfant **en relation individuelle** car c'est un moment d'échange et de rencontre. (Apprendre le plaisir d'être ensemble à partager un repas).

Tant que la position assise n'est pas acquise, les bébéés reçoivent le repas dans les bras de la puéricultrice ou en relax. Dès qu'il tient assis, le repas sera proposé à l'enfant en chaise-haute.

Information : l'alimentation en crèche fera l'objet d'un point particulier³¹

- ✓ **Le sommeil :**

Dès que l'enfant montre **des signes de fatigue**, les puéricultrices proposent au bébé **un temps de repos**, de sommeil.

Les premières semaines de crèche, l'enfant dort **au sein de la pièce de vie** pour nous permettre d'observer son sommeil.

Ensuite, les enfants sont invités à dormir, en chambre, dans **un lit cage individuel**.

Parfois, il arrive qu'un enfant s'assoupisse sur le tapis au sein de la pièce de vie.

Pour les moments de repos, dans un souci de confort et de sécurité, l'enfant est placé **sur le dos, dans une gigoteuse**.

La gigoteuse, la nacelle, le doudou, sont des objets transitionnels.

Ayant l'odeur de la maison, ils permettent à l'enfant d'être apaisé et de s'endormir plus facilement. C'est pourquoi, **les parents qui le souhaitent peuvent apporter la gigoteuse de la maison.**



³⁰ Dès la première vaccination.

³¹ Alimentation en crèche - présentation en page 39-42

Pour les plus-petits qui ont besoin de se sentir contenu, nous proposons aux parents d'apporter la nacelle.

Dans un souci de sécurité, les couvertures, grands foulards, tour de lit et portique musical sont refusés. Pour les mêmes raisons, un seul doudou sera accepté dans le lit.



Dans le lit, toute demande d'ajout de dispositif sera motivée par des raisons médicales et fera l'objet d'une prescription médicale. (Cale-bébé, rehausseur, monitoring, etc.)

Dans un souci de respect du rythme, certains enfants arrivants tôt débutent la journée en terminant d'abord leur nuit.



Jusque 8h30, les enfants peuvent arriver en pyjama. Toutefois, le linge de la nuit DOIT être changé.

✓ **Rythme et activité libre :**

Dans le but de le laisser évoluer à son rythme, il est important de **favoriser l'activité autonome** de l'enfant.

C'est pourquoi, vous verrez peu de relax et ne verrez pas de boudin pour le tenir artificiellement assis dans le séjour. En effet, ceux-ci empêchent l'enfant d'être en activité libre et le rend dépendant des adultes.

Exemple : L'objet tombe de ses mains, hors de portée, il ne le voit plus et ne sait plus le rattraper. Il dépend alors de l'adulte pour se remettre en activité.

En activité libre, sur le tapis, il pourra se rouler sur lui-même, tendre le bras et le récupérer.³²

Pendant son temps d'éveil, le bébé de 2, 3 ou 4 mois, est toujours posé sur le dos sur le tapis.

Cette position dorsale permet à l'enfant de disposer de toute son énergie : **son corps est détendu**, sa colonne vertébrale bien droite et sa tête (encore bien lourde à porter) peut tourner de droite à gauche.

Ainsi, il passe le plus clair de son temps à découvrir ses mains, ses doigts et la variété des mouvements possibles.

Mis dans **un espace aménagé en fonction de ses acquisitions et de son développement**, votre enfant va spontanément s'intéresser aux objets placés autour de lui. Petit à petit, il va tendre ses mains dans leur direction, les toucher et les attraper.

Les enfants sont poussés par une force intérieure, un désir d'expérimentation de tout ce qui les entourent y compris de leur corps.³³

Chemin faisant, l'enfant ajoute par lui-même chaque jour une pièce au puzzle des acquisitions.

Petit à petit, il va rouler sur le ventre, se mettre de plus en plus dans cette position.

Puis, il tentera de ramper, de se tenir sur 3 points d'appui, et enfin de s'asseoir.

Au début, il ne restera pas longtemps assis. Il se laissera glisser avec douceur pour retrouver une position dans laquelle il est en sécurité mais de jour en jour se sentant mieux dans cette position, le voilà qui se met alors à jouer assis.

Ensuite, le voilà qui s'exerce de nombreuses fois à se mettre en position debout, s'aidant de la barrière, de la caisse de jeu, du fauteuil, se tenant aux barreaux du parc.

Et voilà la position verticale acquise.

Le voilà désormais prêt pour passer dans l'espace de vie des « Minis » où il pourra exercer et affiner sa psychomotricité et son désir exploratoire en station debout.

³² Ce qu'apporte la liberté de mouvement, page 21

³³ L'éveil de votre enfant : le tout-petit au quotidien, Chantal de Truchis, édition Albin Michel, page 71.

Passage d'un service à l'autre : *Petit à petit, je deviens moins petit...*

Votre enfant est souvent à la barrière et dès qu'elle s'ouvre, en rampant, en cabotant, en marchant parfois, le voilà parti vers de nouvelles aventures.

Nous proposons aux enfants de passer chez les Minis dès qu'un déplacement et/ou la position debout sont acquises. Qu'importe s'il ne marche pas encore³⁴, il nous montre son envie d'explorer un ailleurs, ...

L'espace Minis, lui offre la possibilité de se verticaliser grâce à la table basse et de caboter autour. Puis, un jour lorsqu'il se sentira prêt, après avoir maintes fois cherché et expérimenté son équilibre ; il pourra enfin se lâcher. Le voilà qu'il marche

Concrètement, la familiarisation vers l'espace des Minis se passe comme suit :

En fonction des observations de l'équipe, en concertation avec vous, quand le moment est venu pour votre enfant³⁵ de passer dans le groupe de vie des « Minis », il pourra bénéficier de petites périodes de familiarisations.

Comme pour l'entrée en crèche, votre enfant **découvre le nouvel espace à son rythme**.

Au départ, la puéricultrice parle à l'enfant du futur changement et lui explique que bientôt il ira jouer avec quelques autres enfants, en bas chez les Minis.

Afin d'assurer une continuité dans l'accueil et d'assurer le bien-être de l'enfant, les premières périodes, votre petit bout est **accompagné d'une puéricultrice des bébés** pour la découverte du nouvel espace. Elle lui sert de référence, de lien, de point de repère.

D'abord des périodes de plus ou moins 30 minutes. Il apprend ainsi à connaître les lieux, à se familiariser avec ce nouvel environnement, à faire connaissance avec les autres amis et la puéricultrice des Minis.

Progressivement, le sentant plus à l'aise, la puéricultrice des bébés passe **le relais à sa collègue « Minis »**. Les périodes s'allongent, un repas, une sieste, pour enfin passer une première matinée en compagnie de ses nouveaux copains et copines.

Cette façon de procéder permet aux enfants mais aussi aux professionnelles (la puéricultrice des bébés et des Minis) de **tisser des liens**, de se découvrir, de se connaître **sans précipitations**, de trouver des repères.

Dans la mesure du possible, nous essayons de grouper les passages par deux ou trois enfants pour augmenter les points de repères et ainsi faciliter l'intégration de votre enfant dans son nouveau groupe de vie.

En partenariat avec vous :

Pendant cette période, nous sommes particulièrement **attentifs à ce que nous exprime votre enfant**.

Afin de partager avec vous nos observations, de répondre à vos questions concernant le passage dans la section des minis, **vous serez invités à visiter l'espace des Minis**.

Cette rencontre sera **pour vous** l'occasion de discuter avec la puéricultrice des acquisitions de votre enfant, **d'obtenir des réponses** concernant l'accueil de celui-ci dans le nouvel espace, **d'échanger nos observations**. Cette brève visite vous permettra de **visualiser** tout ce que cet **espace** peut lui offrir comme nouvelles expériences.

Dans ce même esprit, si vous le souhaitez, venez « passer un peu de temps » chez les Minis, l'occasion de voir évoluer votre enfant entourer des autres, dans son nouvel environnement.



³⁴ Statistiquement, l'acquisition de la marche est attendue vers 18 mois

³⁵ En concertation, en fonction des observations de l'équipe pour répondre aux besoins de l'enfant.

Les Minis : (de +- 12 mois à +- 18 mois)

Un espace de vie, entre le groupe des bébés et des grands pour **un passage en douceur d'un espace à l'autre**. Situé au rez-de-chaussée sur l'avant du bâtiment, en lien direct avec le service des « Grands ». La proximité des deux espaces, offre la possibilité aux plus jeunes de tisser des liens avec les plus grands, le temps d'une activité, d'un moment au jardin, lors des regroupements matin et soir.

Enfin, elle permet au personnel de travailler en étroite collaboration pour connaître tous les enfants.

Chez les Minis, l'accent principal est mis sur la liberté de mouvement permettant une multitude de découvertes sensori-motrices.

Bien sûr, le respect du rythme et la sécurité de base restent au centre de nos préoccupations.

En grandissant, petit à petit l'enfant prend conscience des rituels de la collectivité. (Le repas, la sieste, les activités proposées, l'arrivée, le départ, le change, etc)

Qu'apporte la liberté de mouvement :

Dans un espace donné, **porté par le regard de la puéricultrice**, la liberté de mouvement permet à l'enfant de s'orienter de lui-même vers les objets qui lui plaisent. A son rythme, il choisit d'investir tel ou tel espace en fonction de ses acquisitions, de ses centres d'intérêt du moment.

Les enfants se côtoient dans cet espace spécialement aménagé pour leur offrir une multitude d'expériences. (En toute sécurité). Dans cet espace, **chacun progresse à son rythme**.

De ce fait la liberté de mouvement permet à l'enfant :

- d'acquérir **l'harmonie des gestes**,
- de prendre **conscience** avec précision de **son schéma corporel**,
- de mesurer ses possibilités avec **confiance**, avec peu de sentiment d'échec,
- d'acquérir de **la concentration, d'être créatif, de trouver des solutions**.
- d'exercer sa capacité à **s'occuper seul**.



Pour une totale liberté de mouvement, habillez votre enfant en tenue relax.

Respect du rythme repas, sommeil, activités libres et proposées :

✓ **Le sommeil :**

Bien que plus grands, les enfants font encore **des siestes pour la plupart le matin et l'après-midi**.

Comme chez les bébés, nous disposons d'une chambre avec lits-cages individualisés, pour permettre aux enfants de se reposer en fonction de leurs besoins. Progressivement, les siestes s'organisent en deux périodes bien distinctes mais aux horaires variés.

✓ **Le repas³⁶ :**

En ce qui concerne les repas, en fonction de l'âge de l'enfant, le personnel le guide et l'encourage dans ses acquisitions à l'autonomie.

Respectant le rythme de sommeil, nous ne réveillons pas un enfant qui dort pour le faire manger. Le repas est alors postposé.

En pratique : Vers 11h, la puéricultrice va chercher la soupe, les plats cuisinés mis dans des assiettes en pyrex. La soupe est proposée en apéro au bol. Ensuite, vient le repas.

Au départ, l'enfant mange en chaise-haute, en face-à-face avec la puéricultrice.

Lorsqu'il manifeste son envie de « faire seul », une cuillère lui est proposée.

³⁶ Alimentation en crèche – description détaillée en page 39-42

Dès qu'il se débrouille (avec les mains, la cuillère), il mange à table et découvre le plaisir autour d'un repas partagé. (2-3 enfants simultanément)

L'enfant découvre les saveurs (fruits -légumes-viandes) **et les textures** (du mixé épais vers l'écrasé puis les morceaux), **à son rythme.**

✓ **Eveil des 5 sens en activités libres ou proposées :**

Des activités libres :

Durant toute la journée, la puéricultrice prend soin de placer des objets divers au sein de l'espace de jeux, permettant aux enfants d'aller vers ce qu'ils veulent découvrir. (Blocs, dinettes, livres, voitures, animaux, l'organisation d'un espace moteur, etc)

Dans le séjour, les enfants se dispersent **selon leurs envies du moment**, filles et garçons sont libres de jouer avec tous les jeux (poupées, voitures, livres, construction).

Une « maison » pour les jeux de cache-cache, elle fait aussi office de coin doux quand vient l'envie de s'isoler, se poser.

L'espace Minis dispose d'une large fenêtre, cela permet aux enfants d'observer la vie extérieure (la grue, les voitures, les gens qui passent, papa et/ou maman qui viennent le chercher, etc.)

Des activités proposées :

A divers moments de la journée, le personnel propose des activités.

L'enfant choisit de participer ou pas aux activités proposées. Ainsi, il peut rester jouer librement où rejoindre l'activité en cours de route.

Ces activités permettent à l'enfant de mettre ces 5 sens en éveil pour découvrir le monde qui l'entoure :

• **L'espace extérieur :**

Le plus souvent possible, votre enfant aura accès au jardin. Cet espace clos permet aux enfants assis, rampant, sautant, d'expérimenter, en toute sécurité, leur motricité sur les vélos, le module psychomoteur (Escalier, pente, tunnel) ou tout simplement en marchant.

Il offre aussi un espace de découverte de la nature (la terre, l'herbe, les fleurs : pâquerettes et pissenlits, quelques animaux : ver de terre, papillons, oiseaux, etc) pour le bonheur de tous.

• **Des activités de grandes motricités** : installation d'un parcours, ballons, gymnastique, etc

• **De l'éveil culturel, musical et langagier** : Le personnel propose des livres que nous empruntons à la bibliothèque. Un premier contact avec le livre, les histoires et les comptines.

Pour le plaisir de tous, régulièrement, nous chantons des rondes, des comptines, des chansons à gestes.

Avec ou sans langage, les enfants nous expriment leur joie, nous redemandant de recommencer.

• **Bien d'autres choses encore, ...**

Toutes les acquisitions se font petit à petit, l'air de rien dans l'expérimentation d'un moment de vie.

Il n'y a pas d'enjeu, ni d'objectifs à atteindre.



✓ **Les rituels qui rythment nos journées³⁷, des moments importants ! :**

Les rituels permettent d'appréhender le temps qui passe. Ces repères sécurisent l'enfant.

« Il sait ce qui va arriver, il peut anticiper »

³⁷ Autres hormis les temps de repas et de sommeil

Accueil du matin. :

De 6h30 à 8h30, les Minis sont accueillis chez les grands, ils côtoient ainsi, tout le personnel et connaissent tous les amis de la crèche.

Durant cette plage horaire, un **complément au petit déjeuner**³⁸ est prévu pour les enfants à partir d'1 an. Il se compose de tartines beurrées, de fruits, d'eau). Après 8h30, il aura déjeuné à la maison.

La séparation : Votre enfant est plus grand et parfois la séparation est plus difficile.

Le personnel est particulièrement attentif au moment d'accueil, à la séparation.³⁹

Prenez le temps de dire : « *Au revoir* » et puis, partez. N'ayez crainte ! La puéricultrice est là pour l'accompagner dans ce qu'il vit, mettre des mots ou simplement partager avec lui un moment d'immobilité avant d'aller jouer avec les autres.

Ce temps est important, l'enfant a parfois besoin de s'arrêter, de retrouver ses repères et puis, il peut à nouveau s'investir. Ainsi, il hésite, reste près de la porte, nous lui laissons le temps. Quelques minutes passent et de lui-même, il vient nous solliciter pour jouer ou se met en activité libre. (L'enfant est notre partenaire, écoutons-le)



Ces multiples expériences de séparation, si elles sont bien vécues, permettront à l'enfant de se construire en ayant confiance en lui ainsi qu'aux autres membres de la collectivité.

Vers 8h30 : Séparation des groupes.

Les Minis se déplacent vers leur espace de vie situé sur l'avant du bâtiment. L'enfant y retrouve les jeux de la veille. **Un espace de jeu avec des repères sécurisant.**

En fin de journée, après le goûter : Regroupement des Minis et des grands

Tout comme le matin, *après une chanson*, après avoir rangé leur espace de vie, les Minis arrivent chez les grands. Les enfants, moins nombreux, regroupés dans un même espace, permet au personnel d'effectuer les **retours en toute sérénité** et aux enfants d'avoir toujours auprès d'eux **un regard bienveillant** à un moment de la journée où la tension est plus grande.

En effet, votre enfant aura vite repéré que papa et maman viennent après le départ de Jules et Julien. Un changement, un retard, la puéricultrice sera là pour mettre des mots pour appréhender le temps qui passent, le rassurer sur le fait que vous allez arriver.

Ces moments sont riches de belles interactions : un grand donne le doudou au plus petit qui attend près de la porte, un autre entend la sonnette, regarde l'écran, dit : « papa est là » et court vers la porte, un grand partage un instant de rire avec un moyen autour de la dinette, en s'asseyant dans la caisse.

³⁸ Une première tétée, un premier biberon ou un apport lacté est présenté à l'enfant à la maison.

³⁹ Comment gérer la séparation au quotidien ? L'arrivée : page 12

Les Grands : (Vers 18 mois à la scolarisation⁴⁰)

La grande section accueille les enfants avides de langage, s'essayant à *l'acquisition de la propreté et rêvant d'autonomie « moi tout seul »*.

Après avoir appréhendé l'espace, le monde qui l'entoure, chez les Grands, l'enfant va pouvoir grâce au langage **entrer en communication avec les autres**. Il fait ses premiers pas vers **la socialisation**.

Chez les GRANDS, la journée est un peu plus structurée dans son organisation mais nous prenons toujours en compte le rythme de chaque enfant. Grâce aux rituels, à l'organisation de la journée, l'enfant peut découvrir le temps qui passe.

Tout ce que nous avons expliqué précédemment, ce que nous croyons et nos règles d'or restent d'application Chez les Grands.

C'est pourquoi, dans l'optique de le laisser évoluer à son rythme, nous favorisons l'activité autonome au maximum par le biais de périodes de jeux libres qui se déroulent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Respect du rythme et de l'autonomie :

✓ **Organisation de la sieste :**

Il est possible chez les « grands » d'effectuer une sieste matinale. A cet effet, quelques lits-cages sont disponibles dans **la chambre contiguë au lieu de vie** pour permettre aux enfants qui le souhaitent de dormir en toute quiétude. L'organisation est fonction des signes de fatigue de l'enfant.

Pour les plus grands, après le repas de midi, nous les invitons à se reposer sur **une couchette dans la pièce de vie**.

Concrètement, les siestes sur couchettes s'organisent comme suit :

La sieste de l'après-midi est prévue vers 12 h15. En ce qui concerne le réveil, il suit le rythme des enfants.

Dans la mesure du possible, afin de garantir un sommeil de qualité à vos enfants nous vous demandons qu'il n'y ait ni arrivée, ni départ de la crèche entre 12h30 et 14h30.

Une fois passé aux toilettes, changé et mis à l'aise, nous invitons les enfants à s'installer sur la couchette. Pour permettre à l'enfant de s'apaiser, de s'endormir facilement, les couchettes sont individualisées.

Pour personnaliser la couchette nous vous invitons à nous fournir une couverture⁴¹.

Cela permet à chaque enfant de reconnaître Sa couchette et de s'y installer de manière autonome.

La sieste sur couchette est surveillée de manière continue par une puéricultrice.

Lorsque l'enfant s'éveille, la puéricultrice est là pour l'accueillir, il peut ainsi se remettre en activité, flâner, regarder par la fenêtre, etc.

Certains enfants ont besoin de plus de sommeil, la puéricultrice les laisse dormir à leur convenance et ne les réveille pas systématiquement pour le repas, le goûter.

✓ **Autonomie et Socialisation :**

– Organisation des moments de repas :

Le temps de repas est un moment au combien important, il permet à l'enfant de développer :

Ses 5 sens (Découverte des légumes), l'Eveil du goût, d'acquérir une autonomie (Boire au verre, utilisation des couverts en inox...), de découvrir la joie de partager un repas (la convivialité), d'appréhender les notions d'hygiène (lavage des mains), etc

⁴⁰ Âge de la scolarisation entre 30 mois voire 36 mois.

⁴¹ Par facilité, les effets personnels doivent être nominés.

Concrètement.

Lorsque l'heure du repas arrive, les enfants, dispersés dans le séjour, à l'extérieur, sont prévenus, ils se rassemblent.

Le temps de repas débute par le lavage des mains :

Les enfants se dirigent vers le lavabo pour se laver les mains. Quelle joie d'ouvrir le robinet, faire mousser le savon, d'essuyer ses mains et...Hop ! Le jeté de l'essuie dans le panier.

Ensuite, le bavoir lui est distribué et nous l'invitons à le mettre seul. (Sinon aide)

Enfin, ils s'installent à table. Les enfants choisissent une table. Ils s'assoient.

Les enfants mangent ensemble à table.

Les tables sont séparées les unes des autres ce qui permet aux enfants de manger en petit groupe (+-5 enfants) et de découvrir la convivialité. Une puéricultrice les accompagne.

- **Vers 11h30 : Les plats arrivent.**

C'est l'effervescence, on applaudit parfois, ...

Nous servons la soupe. L'enfant à la possibilité de refuser de boire sa soupe ou au contraire d'en reprendre.

Les Puéricultrices préparent les assiettes, ni trop, ni top peu, en fonction de l'appétit de l'enfant.

L'enfant pourra d'ailleurs être resservi à sa demande.

Les assiettes sont servies table par table.

Chez les grands, le plus souvent l'enfant mange seul à son rythme. (Les enfants ont tous une fourchette ou cuillère en inox).

Une fois le repas servi, la puéricultrice, présente à chaque table, laisse faire, encourage le bambin à goûter, stimule son autonomie et apporte une aide adaptée aux acquis de l'enfant, parfois, il suffit de le guider verbalement. (Autonomie et estime de soi)

Nous buvons de l'eau pendant toute la durée du repas car une gorgée d'eau permet d'humidifier la bouche si celle-ci est sèche, sans quoi, l'enfant s'arrête de manger.

Une fois, le repas terminé, les enfants retirent le bavoir, se présentent chez la puéricultrice qui leur donne un gant de toilette. Elle veille à ce qu'ils frottent la bouche et les mains avant de rejoindre l'espace de jeux.

(Apprentissage des gestes d'hygiène)

- **L'organisation du goûter :** Le même schéma que pour le repas de midi est proposé aux enfants.

Nous proposons le goûter vers 15h. C'est le temps de la découverte des fruits (éveil du goût et stimulation à l'autonomie)

Des fruits de saison sont proposés et épluchés auprès des enfants (voir, toucher, goûter).

A d'autres moments, les fruits sont préparés de manière variée. : Smoothies, salade de fruits, compote, cake aux fruits, ... (Découvertes des saveurs)

Une fois par mois, à la suite d'un atelier culinaire organisé en matinée, nous profitons du goûter pour fêter les anniversaires⁴².

- ✓ **Propositions d'activités et activités propices à l'acquisition du langage :**

Régulièrement, nous proposons des activités permettant à l'enfant d'enrichir son vocabulaire, d'affiner sa dextérité. A cet âge tout est prétexte au langage.

Nos activités proposées, alternent avec des périodes de jeux libres⁴³.

- **Des activités pour découvrir le temps qui passe, le temps qu'il fait :**

Météo, menu, rituels « bonjour »

- **Des activités dédiées au langage pour découvrir la musique et la richesse des mots :**

Autour d'une proposition de livres, **un temps de lecture partagée** avec les enfants.

⁴² Pour des raisons de traçabilité, de gestion des allergènes, d'équité entre les enfants, les anniversaires sont organisés en interne. (Choix de la recette, les ingrédients sont fournis par la cuisine centrale).

⁴³ Description du jeu libre, page 19

Ceux-ci sont là assis, couchés, les yeux grands ouverts, captivés par la musique des mots, l'histoire ou écoutant distraitement tout en manipulant un autre livre à distance. Peu importe !
Mis en contact précocement avec le langage écrit l'enfant construit et enrichit petit à petit son lexique
Les comptines et chansons à gestes contribuent également à l'acquisition du langage.
Leurs rythmiques répétitives, entraînant, les gestes donnant sens aux mots, les enfants en sont friands.

– **Des activités culinaires.** :

Préparation de cake, salade de fruits ou autres qui permettent aux enfants d'imiter les activités de la vie quotidienne, « de préparer à manger comme les grands » : Tourner dans la farine, casser les œufs, mettre à cuire. Mais aussi de déguster ce que l'on a préparé.

Cette activité est l'occasion mensuellement de fêter les anniversaires.

– **Période de jeux libres en intérieur mais aussi en extérieur :**

Le plus souvent possible, en matinée ou en après-midi, les enfants jouent à l'extérieur sous la surveillance bienveillante des puéricultrices. Prendre l'air, fait un bien fou.

Les enfants courent le nez au vent, roulent à vélo, jouent aux ballons, glissent, grimpent sur le module psychomoteur, jouent dans la maison, dessinent à la craie, et parfois partagent un goûter, ...

Autant d'expériences qui ne sont possible qu'à l'extérieur.

Conseil pratique :



Selon la météo, pensez à nous fournir : bottes, bonnet, écharpe, veste, salopette, casquette, crème solaire⁴⁴.

– **Eveil musical et artistiques :** La crèche, un lieu d'expérimentation et de créativité.

Peinture, collage, pastels, pâtes à modeler, construction autant d'occasion de jouer avec la couleur, les textures, la lumière, les ombres, l'équilibre, etc

La musique permet la découverte des sons et rythmes nouveaux, de ressentir les vibrations, les émotions qu'elle dégage, de se mettre en mouvement dans l'espace et d'appréhender son schéma corporel.

✓ **Apprentissage de la propreté :**

Bien sûr, parmi tous ces moments de vie qui lui permettent de grandir et de construire sa personnalité, il y a des moments dévolus à l'acquisition du contrôle sphinctérien⁴⁵

Cet apprentissage se fera en collaboration avec vous mais **uniquement quand l'enfant est prêt** et en douceur.
(En général, pas avant 18 mois)

Quand est-on prêt à être propre ?

Dans ce domaine comme dans tout, il ne faut pas demander à l'enfant quelque chose qu'il n'est pas encore à même de réussir. Ainsi, l'acquisition du contrôle sphinctérien nécessite une certaine maturation physiologique.

Chaque enfant à son rythme, mais on peut observer que la maturation physiologique correspond souvent au moment où l'enfant est capable de monter debout, seul, un escalier en alternant les pieds. (18 mois et 2 ans)

Un apprentissage en étape :

- Pouvoir **différencier ses sensations** : sentir le besoin, se retenir, le plaisir de se soulager,
- Être Capable de **se retenir pour aller jusqu'au pot** : demander, se déplacer, se déshabiller et s'asseoir sur le pot.
- Sur le plan de sa personne, **Décider de lui-même**. : l'acquisition de la propreté est un passage, c'est lui qui décide de devenir grand. C'est un acte de socialisation.



Astuces :

Parce que l'acquisition est un chemin sinueux⁴⁶, **prévoyez des vêtements de rechange en abondance, facile à enfiler et à baisser (pour votre enfant), d'un lavage aisé et sans repassage (pour vous).**

⁴⁴ Crème solaire indice 50, disponible également à la crèche.

⁴⁵ Acquisition du contrôle sphinctérien = acquisition de la propreté, dans le langage courant.

⁴⁶ « Rome ne s'est pas fait en un jour », dans cette acquisition, il n'est pas rare d'observer de petit retour en arrière.

✓ **La vie en groupe, les jeux libres favorisent la socialisation :**

Nous consacrons **énormément de temps aux jeux libres** car nous pensons qu'il est important de respecter le rythme de développement propre à chaque individu.

C'est pourquoi, nous laissons **les enfants** s'exprimer, expérimenter, découvrir, être les **acteurs de leur développement**.

Pour offrir un environnement qui réponde aux attentes des enfants, le personnel ajuste régulièrement l'espace,

- De manière à **limiter les interdits** (max 3)
- De permettre à l'enfant de **jouer en toute sécurité** (Des tapis protègent des chutes).
- De permettre à **chacun d'avoir son espace** de jeu. Les objets et les **jeux sont en nombres** suffisants et il y a plusieurs exemplaires du même jeu.
- De permettre à l'enfant **d'avoir des repères**. Certains jeux sont toujours accessibles et à la même place.

Nous respectons le jeu de l'enfant.

Si le moment est venu pour l'enfant de se préparer pour la sieste, nous le prévenons, lui laissons un temps pour terminer son jeu avant de le prendre pour le changer.

– **Apprentissage de la vie en société :**

Au quotidien, à chaque instant, mis en situation de jeux libres, les enfants apprennent le vivre ensemble. Cela nous paraît évident mais pour nos bambins, il n'en est rien.

Tout est à apprendre. Ici, il n'y a pas vraiment d'acquisition mais des apprentissages.

Progressivement, l'enfant en vivant en groupe va intégrer les codes, les règles de vie en groupe.

Les limites, les règles s'intègrent de manière ludique, grâce à **la mise en place des rituels** (la chanson du matin, des repas, la musique de la sieste) qui rythme la vie de la section et sécurise les enfants.

Parce que votre enfant fait partie d'un groupe, le matin, nous nommons chaque enfant. Ceux présents viennent accrocher leur photo sur le tableau.

La vie en crèche, c'est aussi l'expérience de la solidarité.

Les accueillantes encouragent la solidarité entre enfants en :

- Confiant des responsabilités à l'enfant en fonction de ses capacités.
(Ranger les jeux, prendre son vêtement, distribuer des collations à tous, ranger tétine après la sieste ...)
- Sensibilisant le groupe à l'accueil d'un enfant
- Dialoguant avec les enfants pour gérer au mieux les conflits
- Encourageant les plus grands à aider les petits.

Les enfants des Minis et Grands se côtoient le matin et le soir lorsque les services sont regroupés⁴⁷.

Nous montrons l'exemple et invitons les enfants à dire les petits mots magiques : « Merci, Bonjour, Au revoir »

– **Apprentissage de la gestion des conflits :**

Vivre en société, c'est ne pas être toujours d'accord avec son voisin, c'est convoiter son jouet...

Vivre en harmonie en groupe, n'est pas inné, cela s'apprend et prend du temps.

La crèche est un bel espace d'expérimentation où chacun, à son rythme, sera accompagné.

L'enfant peut essayer différentes approches : le conflit, la force, l'échange, le partage,

Tout cela **sous le regard bienveillant de la puéricultrice** qui veillera à ce que les expériences puissent se faire **en toute sécurité pour les deux parties** en présence.

La puéricultrice est là pour amener l'enfant à verbaliser ses émotions.

Exemple : Lors d'un conflit, la puéricultrice surveille, mais n'intervient pas.

Que se passe-t-il pour chacun ? Si l'intégrité physique de l'un des enfants est mise à mal alors, elle intervient.

⁴⁷ Les moments de regroupement durant la journée, présentation, page 22-23

Elle prendra l'enfant à part en lui expliquant que la violence n'est pas une bonne réponse et qu'elle n'accepte pas que l'enfant procède de la sorte. Elle encouragera l'enfant à mettre des mots, et non des gestes, sur ses émotions. L'enfant qui systématiquement se laisse déposséder de ses jouets sans rien dire, nous l'inviterons à s'affirmer au sein du groupe.

- La crèche est tournée vers le monde extérieur.

Nous sortons très occasionnellement du bâtiment. Toutefois, nos divers partenariats offrent aux enfants d'entrer en contact avec le monde extérieur.

- Partenariat avec la bibliothèque de Basècles. :

La proximité avec la Bibliothèque de Basècles offre aux plus grands, la possibilité d'aller sur place pour écouter une histoire, regarder des livres d'images. S'y rendre, une sacrée aventure ! Quelques fois par an, la bibliothécaire vient nous rendre visite et nous conter des histoires pour un plus grand nombre.

- Partenariat avec les écoles formant les puéricultrices. :

Les stagiaires sont issues de deux écoles : ITCF Ath et Saint Charles Peruwelz. Durant leurs stages, elles sont encadrées par la puéricultrice référente au sein du groupe de vie, l'infirmière-responsable ainsi que les professeurs des écoles.

Jamais seule, la stagiaire travaille en binôme avec une puéricultrice pour bien s'imprégner de notre projet d'accueil et permettre aux enfants de faire connaissance avec elle en douceur.

La première journée est consacrée à l'observation, la présentation des lieux et des objectifs de la crèche.

Au milieu et en fin de stage, une évaluation est effectuée avec la stagiaire.

Souvent dynamique et enthousiaste, la stagiaire propose sous le regard et la responsabilité de la puéricultrice des activités diverses adaptées à l'âge des enfants.

La présence des stagiaires est pour nous, comme pour les enfants, un bonheur sans cesse renouvelé.

- Partenariat avec l'ONE dans le cadre de « l'Eveil culturel » :

L'ONE défend le postulat suivant : L'exposition précoce à la musique, à l'art, à la lecture et à d'autres formes d'expression culturelle peut avoir un impact significatif sur le **développement cognitif, émotionnel et social** des enfants.

Grâce aux subsides de l'ONE « Eveil culturel et artistique » et à l'administration communale, nous avons la capacité d'accueillir dans nos bâtiments une compagnie de comédiens tous les deux à trois ans.

Les spectacles présentés sont adaptés à la curiosité et à la capacité de se laisser surprendre, d'émerveillement des tout-petits. Une occasion d'offrir aux enfants, un premier contact, une introduction aux richesses de la culture.

Aux côtés des enfants, Une équipe qui donne vie au projet d'accueil !

L'équipe est là pour répondre quotidiennement aux besoins de votre enfant en partenariat avec vous dans le respect du Projet d'accueil, des normes et recommandations de l'ONE.

Le rôle de chacun des 14 intervenants de l'équipe contribue à la mise en œuvre du projet.

Rôle de la puéricultrice :

Les puéricultrices sont à l'écoute des familles.

En première ligne, elles répondent à vos questions, vos demandes ou les relayent à la direction.

- **La Coréférence, qu'est-ce ?**

A la crèche, le personnel est fixe au sein d'un groupe de vie.

Au sein de chaque groupe de vie, nous travaillons en **coréférence**.

Cette organisation permet aux familles, aux enfants de tisser au fil du temps un lien de confiance et des repères sécurisants solides.

Pour les enfants :

Bien que les habitudes de vie de votre enfant soient connues et partagées par l'ensemble de l'équipe, chaque puéricultrice est référente d'un petit nombre d'enfant (3-5).

Cela signifie qu'à certains moments clés de la journée : le repas, mise au lit, change, ..., chaque référente s'occupera **préférentiellement** d'un petit groupe d'enfants avec qui elle tisse **un contact privilégié**.

Lorsque l'enfant grandit, **la puéricultrice « référente » accompagne l'enfant lors du passage** dans l'autre espace de vie. Elle transmet l'information et passe le relais à la référente du nouveau groupe de vie.

Durant son séjour, votre enfant aura ainsi, 3 référentes.

Pour les familles :

Présente à vos côtés, lors de la première rencontre de familiarisation pour vous accompagner dans cette aventure. Elle collecte les informations, répond à vos questions et opère le relais vers l'équipe.

Pour les autres rencontres de familiarisations, **la référente est à vos côtés le plus souvent possible.**

Lors des passages de groupe, la référente informe le parent, répond à ses questions et l'accompagne pour la visite.

Du personnel de soutien : « les libellules » :

Une « Libellule », une puéricultrice qui apporte **une aide précieuse** aux différents groupes de vie.

Elle connaît tous les enfants, elle fait le lien entre les groupes de vie.

- **Au fil de la journée :**

En activité libre : Assise le plus souvent sur le tapis, attentive, **elle observe, porte les enfants de son regard bienveillant, stimule et encourage l'enfant** dans ses progrès, selon son âge et son rythme.

A l'écoute de tous leurs besoins, elle met verbalement en avant ses acquis et met des mots sur les émotions de votre tout-petit. A la demande de l'enfant, la puéricultrice lui apporte son aide. Parfois, elle propose de l'aider. Quoi qu'il en soit l'enfant reste maître, il est acteur de ses découvertes. Les puéricultrices sont **garantes de la sécurité dans laquelle l'enfant fait ses expériences.**

Les puéricultrices veillent à **aménager l'espace** de manière variées pour **offrir aux enfants une multitude d'expériences**, y compris celle d'escalader et de grimper. (En toute sécurité). L'enfant s'oriente de lui-même

vers les objets qui lui plaisent, il choisit d'investir tel ou tel espace en fonction de ses acquisitions, de ses centres d'intérêt du moment. Dans cet espace, chacun progresse à son rythme.

À tout moment⁴⁸, la puéricultrice prend soin de l'enfant.

La posture professionnelle, décrite pour l'activité libre, se décline également lors des moments de repas, de siestes, lors des soins de change, lors des accueils et des retours.

Quelques exemples,

Durant les repas :

Elles répondent aux signes de faim, veillent au respect du rythme, de l'appétit, à l'envie d'autonomie de l'enfant, etc.

En partenariat avec les familles, elles proposent à l'enfant de découvrir de nouvelles saveurs et textures.

Elles respectent les recommandations de l'ONE en matière d'alimentation saine, de l'AFSCA en matière de sécurité alimentaire. (Température, allergènes, etc)

Durant les périodes de sommeil :

Elles répondent aux signes de fatigue en proposant un moment de repos, de détente.

Des moments où la puéricultrice est présente à l'enfant pour répondre à ses besoins individuels, un moment privilégié au sein de la collectivité.

Rôle de l'auxiliaire logistique :

Quotidiennement, elle veille au maintien de l'hygiène des locaux, selon un planning de nettoyage stricte. Le planning, les techniques de nettoyage, le choix des produits répondent aux attendus de l'AFSCA⁴⁹ et de l'ONE.⁵⁰

Le Pôle administratif :

Rôle de la direction et de l'Assistante sociale :

Présentent régulièrement, joignables chaque jour⁵¹, à votre écoute, dès l'inscription et durant le séjour :

En tandem, chacune en fonction de leurs compétences :

Elles assurent l'encadrement administratif, financier, social, humain et médical ainsi que l'accompagnement des équipes dans la mise en place quotidienne du projet d'accueil⁵².

Nos tâches sont, entre autres :

- **De rencontrer les parents :**
 - D'organiser l'entrée, la familiarisation, la remise du dossier administratif.
 - De gérer la facturation, la gestion des présences, des absences.
 - De veiller à ce que le dossier administratif soit complet
 - D'opérer le calcul de la pfp à la suite de la remise des documents financiers.
 - De réaliser annuellement ou aux besoins la révision du barème pfp.
 - Expliquer le projet d'accueil.
 - Être à l'écoute des demandes des familles, des besoins spécifiques des enfants pour ajuster l'accueil.

⁴⁸ Mise en place du Projet en détail dans les chapitres concernant chaque groupe de vie. **Bébé 18 - Minis 21 - Grands 24**

⁴⁹ Guide auto-contrôle pour la sécurité alimentaire dans les milieux d'accueil collectifs de la petite enfance, version 1, 29-05-2013.

⁵⁰ La santé dans les Milieux d'accueil de la petite enfance, 2023

⁵¹ 069/76.75.95 ou creches@beloeil.be

⁵² Gestion de la crèche « en bon père de famille »

- **De veiller à la qualité de l'accueil :**
 - Respect du rythme de l'enfant : repas, sommeil, développement.
 - Respect des besoins de l'enfant : sécurité physique et psychologique.
 - Mise en place de projets : Sortir au jardin « tous les jours », « lire, c'est bon pour les bébés », Aménagement de l'espace intérieur et extérieur, une alimentation saine, etc
 - **En matière de gestion du personnel :**
 - Organisation des horaires, respect des normes One
 - Organisation de la Formation continue
 - Organisation des supervisions d'équipe, individuelles
 - Soutien des équipes au besoin.
 - **En matière d'alimentation,**
 - Veiller à offrir aux enfants des menus équilibrés, variés avec des textures adaptées.
 - Gérer la commande des repas et autres denrées.
 - Répondre aux questions des parents en cette matière.
 - Veiller aux respects des évictions alimentaires en cas d'allergies ou intolérance.⁵³
 - Veiller aux respects des normes AFSCA en matière de sécurité de la chaîne alimentaire.
 - Organiser la formation continue du personnel sur le sujet.
 - **En matière d'hygiène des locaux :**
 - Etablir le planning de nettoyage
 - Vérifier son exécution
 - Informer et former le personnel concernant les obligations de l'AFSCA, de l'ONE en matière d'hygiène, de désinfection.
 - **En matière de Santé individuelle et collective :**
 - Faire le lien avec le Dr Brulard, pour la consultation préventive.
 - Vérifier l'état de vaccination des enfants⁵⁴.
 - Organiser les consultations préventives et le dépistage visuel
 - Assurer la formation continue du personnel en matière de santé :
 - Gestion des CM, gestes qui sauvent, maladies à éviction obligatoire, etc
 - Accompagner l'équipe dans l'accueil des enfants malades.
 - **En matière de sécurité et bon fonctionnement des infrastructures :**
En collaboration avec le service Sécurité- prévention et le service technique,
 - Veiller à maintenir un environnement sain et sécurisé pour les enfants et le personnel.
 - **Être en lien avec les organismes externes :**
 - S'informer des nouvelles réglementations, les mettre en place.
- Etc...

⁵³ Les évictions alimentaires font l'objet d'un Certificat médical mis à jour tous les 3 mois

⁵⁴ Le Carnet ONE doit accompagner l'enfant chaque jour de crèche.

La crèche, une organisation quotidienne et un aménagement pensé pour le bien-être des tout-petits.

Sécurité :

La conception du bâtiment ainsi que l'environnement immédiat tiennent compte de la sécurité des enfants et des membres de l'équipe. (Agrément des pompiers 2026)

Accessibilité :

L'accès de la crèche est possible pour les personnes à mobilité réduite à l'exception de l'étage.

Sécurisation de l'entrée de la crèche.

Pour rentrer dans le milieu d'accueil, vous devez franchir une double porte. La première est très facile mais avant de passer la seconde, par mesure de sécurité, vous devez vous identifier via notre système de vidéosurveillance. Chaque service possède sa sonnette. (Bébés-Minis-Grands)

La puéricultrice du service accueillant l'enfant, donne l'accès au parent après cette identification.

Si une personne non-habituée vient chercher l'enfant, nous procédons à la vérification de son identité avant de lui confier l'enfant. En cas de doute, nous prenons soin d'avoir une confirmation d'un des parents.

En cas de séparation avec l'organisation de garde alternée, nous demandons dans certains cas, de nous donner une copie du jugement.

Si la puéricultrice tarde à vous répondre, c'est qu'elle est occupée avec un enfant. Merci de patienter.

ATTENTION : Pour la sécurité de tous,

- Veiller à refermer la porte correctement derrière vous.
 - Seule les membres de l'équipe donnent accès aux installations. Ne laisser entrer personne avec vous.

Sécurisation des lieux de vie qui sont pensés et aménagés pour que l'enfant puisse s'épanouir en toute sécurité et avec un minimum d'interdits.

Le chauffage procure une température adaptée aux jeunes enfants. 18°C dans les chambres et 20°C dans les lieux de vie. La température des lieux de vie est contrôlée au moyen de thermomètres placés dans chaque pièce.

Un environnement sain.

Chaque matin à 6h30, tout au long de l'année, nous procédons à l'aération de la crèche en ouvrant toutes les fenêtres et portes. Les enfants bénéficient ainsi d'un air frais.

Pendant la journée, régulièrement, nous aérons les espaces de jeux et de siestes. En cas de fortes chaleurs, nous ventilons les pièces à l'aide d'un matériel adéquat.

L'entretien des locaux. Les pièces sont entretenues et désinfectées quotidiennement par du personnel logistique. Nous respectons les normes quant aux choix des produits utilisés et leurs dilutions.

L'hygiène du linge :

Nous disposons du linge de toilette, de la literie en suffisance ainsi que des machines pour les entretenir. Les draps sont changés toutes les semaines, les gants de toilette à chaque change.

Des produits de soin adaptés :

Pour les soins d'hygiène, nous suivons les recommandations ONE⁵⁵, nous utilisons des produits adaptés à la peau des enfants.

Pour les changes :

De l'eau en cas de d'urines, un savon hypoallergénique de la marque LAINO⁵⁶ pour les changes avec selles.

⁵⁵ Brochure : « La santé en milieux d'accueil Petite Enfance », version 2023

⁵⁶ Savon Alep liquide de la marque LAINO



Aucune crème n'est appliquée sur une peau saine. En cas de rougeurs, nous appliquons du Dermocrem.
Hormis les produits fournis par la crèche, **les crèmes de change contenant un principe actif⁵⁷ doivent faire l'objet d'une prescription médicale.** Leur utilisation sera limitée dans le temps.

Aménagements des locaux⁵⁸ :

Le hall d'accueil :

Un espace situé au-delà du sas d'entrée, composé :

- **Un espace d'attente, lorsque qu'un accueil est déjà en cours dans les groupes de vie.**
La porte de droite menant au groupe de vie des bébés situé à l'étage.
La porte de gauche donnant accès aux groupes des Minis et des Grands situé au rez de chaussée.
- **Un espace vestiaire pour des retrouvailles destiné aux groupes de vie des Minis-Grands.**
 - Un meuble à langer muni d'un coussin
 - Une étagère comprenant des casiers individuels pour y laisser le sac de votre enfant, un bac nominatif pour y déposer le nécessaire pour la journée (Carnet de vie, langes, vêtements, doudou, tutute...)
- **Un espace de communication avec son tableau d'affichage.**

 **Suggestion :** Ce petit temps d'attente vous permet de consulter le tableau d'infos avec les menus de la semaine, nos jours de fermetures, les renseignements sur les consultations ONE, notre adhésion à l'AFSCA, ainsi que toutes autres informations utiles.

- **Un espace de rencontre, avec l'équipe administrative, :**
« Le bureau », c'est là que s'organise la vie de la crèche.

L'équipe est composée de Mme Bontridder Frédérique (directrice- infirmière) et de Mme Gugliersi Alexandra (Assistante Sociale)

A l'entrée, vous y êtes accueilli pour toutes les procédures administratives mais aussi pour une écoute en toute confidentialité. Une question, un souci, une suggestion, une remarque, un remerciement, venez nous rencontrer. L'équipe est disponible aux heures de bureau mais aussi sur rendez-vous, via un mail ou un appel téléphonique.

- **Un espace public :** WC et lave mains.

Les lieux de vie :

Les espaces de vie, disposés sur deux étages, sont organisées en trois groupes d'âge.

- **Espace des « bébés » :**

L'espace « bébés » situé à l'étage est destiné aux plus-petits. Ils sont âgés de 2,5 mois⁵⁹ à environ 12 mois.

L'espace s'organise en 4 parties :

1. L'espace accueil :

Au sein de l'espace d'accueil, Vous y trouverez

- Une table à langer,
- Une armoire disposant d'un bac nominatif pour ranger les affaires personnelles de votre enfant.
- Un espace « parking » pour y ranger le maxi cosi.

⁵⁷ Produits inscrit au CBIP doivent faire l'objet d'une prescription médicale (posologie, durée, date, cachet, signature)

Exemple : inotyol, daktozin, etc

⁵⁸ Des équipements au service du projet d'accueil, brochure ONE

⁵⁹ Accueil des bébés possible dès la première dose de vaccination.

Matin et fin de journée, cet espace est dédié à l'accueil, à l'échanges d'informations utiles entre les familles et la puéricultrice.

Un endroit où l'on prend le temps de se quitter, de passer le relais à l'équipe et inversement.



Les parents restent derrière la barrière, sauf invitation expresse du personnel.

2. L'espace de vie :

Cet espace se compose de trois parties :

- **Un espace de soins :** composé
 - D'un coussin pour changer, soigner votre enfant,
 - D'une baignoire pour donner un bain en cas de forte température,
 - Des tiroirs individuels pour ranger les effets personnels : langes, thermomètre, flapsules de sérum physiologique, etc.
 - Un crochet nominatif pour l'essuie, lavé quotidiennement et changé systématiquement après une selle. Le gant de toilette est changé à chaque change.

Le moment du change est un moment privilégié entre l'enfant et sa puéricultrice.

L'espace soins est agencé de façon à assurer **la sécurité, le respect de l'intimité** des enfants et permet au personnel de **garder une surveillance** sur les autres enfants en activité dans l'espace éveil et jeux.

- **Un espace éveil et jeux :**

C'est à cet endroit que la puéricultrice prend **le temps d'observer, de jouer** avec votre enfant, tout en lui proposant des objets, des matières pour l'inciter à **explorer et éveiller tous ses sens**.

Nous disposons aussi d'un fauteuil confortable pour donner les biberons et vous permettre d'allaiter votre enfant au besoin.

- **Un espace co-dodo :**

Deux lits placés au sein même de la pièce de vie.

Ces lits sont proposés aux enfants arrivant en crèche. L'équipe peut ainsi **observer** durant quelques semaines **le sommeil de l'enfant** avant le passage en chambre.

3. L'espace sommeil :

Attenant à la pièce de vie, cet espace se compose de plusieurs lits individualisés⁶⁰ pour garder au maximum les repères et les habitudes du sommeil.

La sortie de secours est située dans la chambre.

- **Organisation des siestes :**

Par respect du bien-être, nous proposons les siestes à la demande en fonction du rythme de l'enfant.

Dans le cadre de la prévention de la mort subite du nourrisson, nous respectons scrupuleusement les recommandations de l'ONE en matière de sommeil.

- Les enfants dorment en gigoteuse. **L'emballage n'est pas autorisé.**
- Les enfants sont placés obligatoirement sur le dos.

Astuce : Si possible, nous vous demandons de ne pas **habituer votre enfant à dormir sur le ventre.**

- **Aucun matériel n'est ajouté dans le lit** (pas de portique musical, d'attache-tétine, coussin d'allaitement, couvertures, etc)
- L'ajout de matériel pour raison médicale (monitoring, cale-bébé, rehausseur) se fera moyennant la production d'un **CM**, réactualisé tous les 3 mois. L'infirmière sera avertie dès la familiarisation.



⁶⁰ Les lits-cages sont conformes aux normes ONE telles que précisées dans la brochure : « Milieu d'accueil, des équipements au service du projet d'accueil », page 26-27

- **Surveillance :**

Dans l'espace de jeux une fenêtre intérieure permet d'observer les enfants qui dorment dans le dortoir. Régulièrement, le personnel passe observer les enfants qui dorment.

La luminosité du dortoir permet :

- Aux puéricultrices, de visualiser le visage des enfants durant leur sommeil.
- Aux enfants de développer leur rythme naturel (jour-nuit)

4. L'espace repas et cuisine.

L'espace cuisine se compose :

- **La biberonnerie :**

Pour répondre aux normes d'hygiène dictées par l'AFSCA, l'espace dédié à la préparation des biberons est séparé de l'espace où sont préparés les repas.

La préparation des biberons se fait selon les recommandations de l'ONE⁶¹.

Ce coin comprend :

- Une armoire à casiers individuels pour ranger le lait en poudre, les biberons et le gobelet pour l'eau.
- Un frigo avec congélateur pour stocker le lait maternel.
- Un chauffe-biberon,
- Un micro-onde,



Information : La stérilisation des biberons peut se faire, si vous le désirez, dans un stérilisateur pour micro-onde jusqu'à l'âge de 4 mois.

- **Un espace cuisine :**

Le lieu où les repas⁶² sont texturisés en fonction des besoins de chaque enfant.

Il comprend :

- Un robot mixer : Les aliments des bébés sont mixés, sur place, par une puéricultrice des bébés.
- Un bain-marie : pour le maintien à t° des aliments
- Un bloc évier et des armoires de rangement.
- De la vaisselle durable, des couverts en inox.

- **L'espace repas est organisé en deux parties :**

- **Un espace repas :**

Quelques principes :

Le repas est un moment privilégié partagé entre l'enfant et la puéricultrice.

Tant que l'enfant est nourri, le soin se réalise en face à face, de manière individuelle.

Le matériel mis à disposition est pensé pour répondre à ce projet :

- ✓ Un fauteuil pour donner le biberon ou un repas dans les bras.
- ✓ deux relax pour digérer avant de retourner sur le tapis
- ✓ Une chaise-haute pour manger repas de légumes et panades.

L'enfant est installé en chaise-haute lorsque la position assise est acquise.

- **Un espace éveil et jeux :**

Les enfants sont nourris à tour de rôle. Pour pouvoir patienter, un espace de jeux est prévu.

Une puéricultrice accompagne les enfants qui digèrent et ceux qui attendent leur tour.

⁶¹ Préparation des biberons, voir page 40 « alimentation en collectivité »

⁶² Préparation des repas voir page 39-42 « alimentation en collectivité »

Au rez-de chaussée, L'espace des Minis et des Grands :

- L'accueil des enfants :

L'espace d'accueil est commun aux deux sections du bas.

Dans un souci de confidentialité des échanges, l'accueil se réalise une famille à la fois.

La puéricultrice accueille votre enfant et échange avec vous les informations utiles au bon déroulement de la journée. A votre retour, elle communique ses observations et vous remet le Carnet de vie.

Lors de l'accueil, nous vous demandons de rester derrière la barrière afin de préserver l'hygiène, la sécurité physique et psychique des autres enfants.

- Les MINIS :

L'espace Minis, espace de transition, est dédié aux enfants entre +- 12 mois et 16 à 18 mois.

Il se divise en plusieurs espaces :

1. L'espace soins.

Comme pour les bébés, le personnel peut prodiguer les soins tout en assurant une surveillance sur des enfants en activité dans l'espace de jeu.

Il se compose de :

- Un plan de soins pour le change, une baignoire.
- Des petits crochets nominatifs pour y accrocher son essuie.
- Des tiroirs individuels pour y ranger ses effets personnels.

2. L'espace de vie :

Constitué d'une baie vitrée et fenêtre afin d'obtenir le plus d'éclairage naturel possible.

Celles-ci sont munies de stores intérieurs afin d'empêcher le soleil de surchauffer les espaces de vie.

La baie permet à votre enfant une vue sur la vie extérieure, sur votre arrivée.

L'espace s'organise en coins thématiques.

- **Un coin repas.**

- Une chaise-haute
- une table carrée et quelques chaises (avec ou sans accoudoirs) de taille adaptée⁶³.

Dès que l'enfant manifeste son envie de manger seul, la puéricultrice qui le nourrit lui met à disposition une cuillère en inox.

Ensuite, lorsque l'enfant a la capacité de manger seul, il lui est proposé de passer à table (max. 3 enfants).

- **Un espace d'éveil et de jeux :**

Au gré des observations, des envies des enfants, la puéricultrice pense l'espace pour offrir aux enfants des temps d'exploration, d'expériences sensorielles et motrices sous son regard bienveillant.

3. L'espace du sommeil

Pour s'abandonner au sommeil, l'enfant a besoin de se sentir en sécurité.

L'individualisation du lit contribue à donner des repères stables sécurisant votre enfant lors des siestes.

La chambre des Minis est composée de lits-cages individualisés.

Organisation des siestes :

Le rythme individuel de chaque enfant est respecté.

À la suite des échanges d'informations du matin, en fonction des signes de fatigue observés durant la journée, des temps de siestes sont proposés à votre enfant par la puéricultrice.

⁶³ Les chaises sont conformes aux recommandations ONE telles que précisées dans la brochure : « Milieu d'accueil, des équipements au service du projet d'accueil ».

En fonction de son rythme, de ses besoins, votre enfant intégrera le groupe de vie des « Grands »

- Les Grands :

Un vaste espace d'éveil et de jeux s'étend juste derrière la barrière.

Une grande baie vitrée apporte beaucoup de lumière naturelle, en hiver, elle permet à l'enfant de se projeter à l'extérieur et d'avoir une vue verticale.

1. Les espaces de vie et de jeux

Pour répondre aux besoins des plus grands, la préoccupation du personnel est **la modularité des espaces**.

Selon les moments de la journée, l'espace est tantôt dédié aux jeux libres, au repas, à une activité proposée⁶⁴, au repos des plus grands.

En période de jeux, les espaces sont en libre circulation. Organisés en coins permanents, les enfants se dispersent dans l'espace au gré de leurs envies, de leurs intérêts du moment.

Les coins thématiques proposés sont :

- **Un coin « détente cocoon »** aménagé de coussins, tapis et livres, un coin permettant de se poser, de s'isoler.

- **Un coin « dinette - jeux symboliques »** proposant poupées, vaisselle, cuisinière, voitures, etc

Tous les objets qui permettent d'imiter et de s'identifier à papa, maman ou à d'autres adultes.

- **Un module de psychomotricité** pour permettre à l'enfant de monter, descendre, sauter, courir, en toute liberté, ce qui lui permet de prendre conscience de son corps.

- **Un coin « encastrement- construction »** où sont mis à disposition des jeux divers.

L'organisation de l'espace de jeu est souvent repensée en fonction des observations.

Penser l'aménagement, c'est garder à l'esprit :

« lorsque l'enfant joue, il doit pouvoir être couvert par le regard de l'adulte⁶⁵. » Ce n'est qu'à cette condition que l'enfant va se sentir en sécurité et être pleinement en activité.

L'espace extérieur, la cour est accessible directement depuis l'espace des grands via une large porte vitrée.

Durant les temps de repas :

L'espace s'organise de façon que votre enfant puisse manger dans des conditions agréables et détendues.

Les enfants sont regroupés en fonction du degré d'autonomie par petite table de 5 ou 6 enfants.

Chaque table est accompagnée d'une puéricultrice.

Le mobilier (tables et chaises) est adapté pour assurer sécurité et confort durant le repas.

Pour les repas, nous proposons aux enfants d'utiliser de la vaisselle durable. (assiette en verre trempé, gobelet en verre, couverts en inox).

2. L'espace sommeil des grands

Deux espaces distincts :

✓ Une chambre avec des lits-cages :

✓ Un espace couchette dans l'espace de vie.

Organisation de la sieste sur couchette :

Plus grands, la plupart des enfants ne font qu'une seule sieste. Cette sieste est organisée après le repas de midi sur couchettes au sein de l'espace de vie.

Au besoin, il est toujours possible pour l'enfant de se reposer durant la matinée.

Dans cette éventualité, le temps de repos sera proposé en chambre.



⁶⁴ Activité proposée, description page 25-26

⁶⁵ Le regard de l'adulte tel un phare éclaire l'enfant, le sécurise

Chaque enfant dispose de son propre lit de camp qu'il reconnaît grâce à sa couverture⁶⁶.

Si besoin, la tutute et/ou le doudou est à la disposition de votre enfant.



Pour respecter le sommeil de chacun,

Eviter dans la mesure du possible de venir rechercher votre enfant entre 12h30 et 14h30.

3. Un espace de soin :

Chez les grands, l'espace « change » séparé de l'espace de jeu, est aménagé de façon à préserver l'intimité de chaque enfant, promouvoir son autonomie.

Dans le même temps, cet espace garanti la sécurité et le confort des autres enfants restés en activités.

Cet espace se compose de :

- Un plan de soin avec 2 coussins de change dont l'un est accessible de manière autonome via un escalier et de proposer aux marcheurs un change debout.
- Des tiroirs individuels pour les langes et effets personnels.
- Une étagère pour les bacs nominatifs.
- Des crochets individuels pour les essuies.
- Un petit évier à hauteur adaptée pour permettre l'apprentissage du lavage des mains avant chaque repas.
- Deux WC adaptés pour les enfants en période d'acquisition du contrôle sphinctérien.

L'apprentissage à la propreté se fait toujours en collaboration avec les parents.

L'espace d'activités extérieures :

Un espace clos entouré de murs, en continuité avec l'espace d'activités intérieures .

Vélos, ballons, toboggan, petite maison, bascule ... sont mis à disposition des enfants.

Divisé en deux parties, :

Une cour pavée muni un préau :

Le paradis des vélos et autres objets à roulettes.

Pour profiter un maximum de l'extérieur, nous disposons d'un préau et d'un pare-soleil.

Au bon temps, nous profitons de cet espace pour diner, goûter au grand air.

Une vaste pelouse aménagée de quelques modules psychomoteurs pour un maximum d'expériences (grimper, escalader, courir), d'exploration et de découverte de la nature (arracher l'herbe, les pissenlits, attraper le ver de terre, gratter dans la terre, etc), et quand il fait très chaud, de jouer avec l'eau.

Notre objectif⁶⁷ est d'aller 15 min par jour dehors et en tout cas dès que le temps le permet.



Pensez à prévoir chaque jour des vêtements adaptés à la saison : chaussures, bottes, salopette, bonnet, veste, chapeau, casquette, lunettes de soleil, etc.

Un aménagement dédié aux repas : un espace cuisine à chaque étage.

Dans le respect des directives de l'AFSCA, de l'ONE, notre espace cuisine dispose de tout le matériel et aménagement nécessaires (frigo, bain-marie, robot mixer, congélateur, espace de rangement, poubelles « tri », évier, espace biberonnerie : chauffe-biberon, etc) pour permettre aux puéricultrices :

- Le midi, de texturiser les repas⁶⁸ pour correspondre au stade de développement de chaque enfant.
- L'après-midi, de préparer les goûters.
- De préparer les biberons, de stocker et réchauffer le lait maternel
- De réaliser des ateliers culinaires avec les grands.

⁶⁶ Chez les grands, les parents peuvent apporter une couverture. Dans l'idéal, celle-ci doit être nominée.

⁶⁷ Projet travaillé avec les équipes, « tous dehors, par tous les temps »

⁶⁸ Les repas, chaque jour, sont livrés par la cuisine centrale du Home « Les bruyères ».

L'alimentation en collectivité :

❖ *les idées auxquelles nous croyons,...*

Dès la naissance, l'enfant a besoin d'une nourriture saine pour grandir et se développer.

Si le milieu familial est évidemment primordial, le rôle du milieu d'accueil s'avère lui aussi essentiel.

Tout d'abord,

L'offre alimentaire de qualité est un élément important pour assurer les conditions de vie saine aux enfants.

En effet, bien manger pour un enfant, c'est prévenir, à court comme à long terme, des problèmes de santé tels que les maladies cardio-vasculaires, l'obésité et même certaines infections.

Ensuite,

Le milieu d'accueil constitue un lieu d'apprentissage à une alimentation variée et à des comportements alimentaires répondant à ses besoins.

Enfin,

La promotion de l'alimentation est envisagée dans une vision plus globale, c'est-à-dire tant sur les plans de la nutrition, de la relation, de la communication, avec pour objectif : Concilier plaisir et santé⁶⁹

Du sein, du biberon à la fourchette :

En partenariat avec vous, l'introduction de nouvelle manière de s'alimenter, de nouveaux aliments autant d'étapes à franchir en douceur.

- **Avant la diversification :**

Les bébés sont nourris à la demande.

Les bébés allaités.

Poursuivre l'allaitement, au-delà de la reprise du travail est possible.

L'équipe est là à votre écoute et pour répondre à vos questions pour la mise en place du projet.

Les bébés nourris au lait maternel sont les bienvenus en crèche.

Durant la journée, les mamans allaitantes sont les bienvenues.

A votre convenance, installez-vous dans le coin repas ou dans la pièce de vie pour proposer une tétée à votre bambin.

Le transport, la conservation du lait maternel, traçabilité

Une brochure publiée par l'ONE est disponible, à la demande.

Le lait maternel peut être fourni frais ou congelé, contenu dans un récipient propre, hermétique, muni d'une étiquette⁷⁰. Le lait se transporte dans un sac isotherme.

Lorsque le lait arrive, il est directement placé au frigo ou congélateur

Pour la conservation des propriétés du lait maternel, celui-ci est mis à température à l'aide d'un chauffe-biberon.

Il refuse de boire votre lait au biberon. Cela vous inquiète.

Faites-lui confiance, laissez-lui du temps.



⁶⁹ Article 8 : « Le Milieu d'accueil dans une optique de promotion de la santé et santé communautaire, veille à assurer des conditions de vie saine aux enfants », arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant le Code de qualité et de l'accueil, 17/12/2003.

⁷⁰ Guide auto-contrôle pour la sécurité alimentaire dans les milieux d'accueil collectifs de la petite enfance, version 1, 29-05-2013.

Étiquette : nom- date de production- date de congélation- quantité

D'autres alternatives existent : la soft cup, le gobelet, la cuillère.

Autres pistes : Demander à une tierce personne de proposer le biberon à votre enfant.

Les bébés nourris aux biberons :

Nous utilisons de l'eau de bouteille faiblement minéralisée⁷¹ pour la reconstitution des biberons de lait.

Si l'eau proposée par la crèche ne convient pas, il vous est possible d'apporter vos bouteilles pour autant que celle-ci soit conforme à l'alimentation du nourrisson.

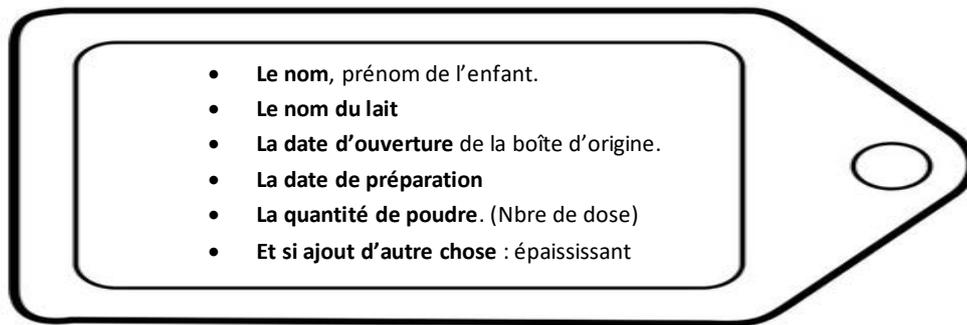
Les biberons sont mis à température à l'aide d'un chauffe-biberon.

Les bouteilles ouvertes, conservées au frigo, sont utilisées dans les 24h.

Une boîte de lait maternisé fermée est fournie par les parents. Ouverte, elle sera consommée dans le mois.

Si pas, elle sera rendue pour être finie à la maison.

Il est également possible de nous fournir des dosettes de lait. Celles-ci seront munies d'une étiquette⁷² comprenant les éléments suivants. ;



- **La diversification = De nouveaux aliments, une nouvelle façon de se nourrir.**

Les premières cuillères sont présentées par vos soins à la maison.

Ensuite, après avoir reçu votre feu vert, votre enfant dine avec nous.

Au début, quelques cuillerées suffisent.

Tant que bébé mange moins de +- 200g⁷³ de repas à la cuillère, son repas sera systématiquement complété avec son lait⁷⁴.

Au fur et à mesure, les quantités s'ajustent en fonction de l'appétit de votre bébé.

Il connaît les quantités dont il a besoin, faisons-lui confiance !

Complément de lait en matinée,

Les enfants ayant bu le premier biberon très tôt recevront un complément de lait en matinée pour leur permettre d'arriver au repas de midi sereinement.

Confection des repas pour la collectivité :

Préparation des repas chauds :

Les repas chauds sont confectionnés et livrés par la cuisine centrale du Home « Les bruyères ».

⁷¹ Tel que prescrit par le Conseil supérieur de la santé. Pour info, à la crèche, l'eau de bouteille utilisée est celle du Colruyt de la marque Boni.

⁷² AFSCA, Guide auto-contrôle pour la sécurité alimentaire dans les milieux d'accueil collectifs de la petite enfance, version 1, 29-05-2013, **Traçabilité**

⁷³ Les grammages mentionnés sont des moyennes.

⁷⁴ Le lait reste l'aliment de base pendant la première année. Brochure de nouveaux aliments en douceur.

Livraison des repas de midi :

La livraison des repas de midi s'effectue en liaison chaude, chaque jour vers 10h30.

Nous veillons au respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire. (AFSCA).

Respect de la chaîne du chaud :

Dès l'arrivée du repas, nos équipes vérifient les températures. (>60°C)

Celles-ci sont consignées dans un registre. En cas de non-conformité des T°, des mesures correctives sont mises en place (éviction de la denrée) et font l'objet d'un signalement.

Les aliments sont placés au-dessus du bain-marie pour maintenir la T° jusqu'au service des repas.

Organisation des temps de repas durant la journée :

Les plages horaires sont assez larges pour respecter le rythme de chaque enfant.

Pour mémoire : Nous ne réveillons pas un enfant qui dort. Le repas est postposé.

En fonction de son rythme, de votre heure d'arrivée, s'il n'y a pas eu +/- 3 h entre les repas, il est possible que votre enfant reparte sans avoir reçu son goûter, son repas.

Les temps de repas, à titre indicatif :

- Le complément du petit déjeuner tartines est proposé de 6h30 à 8h30 dès le service des Minis.
- Le dîner est servi entre 11h30 à 13h30.
- Le goûter à partir de 15h30, selon le réveil de l'enfant.



Pour éviter le grignotage, nous recommandons un minimum de +/- 3 h entre les repas.

En service : Portionnage et texturisation des repas :

La préparation des assiettes (quantité et texturisation) se réalise au sein de chaque service.

En fonction de leurs observations, les puéricultrices prennent soin d'adapter les textures en fonction de l'âge des enfants ainsi qu'elles veillent au respect des régimes alimentaires pour raisons : religieuse, philosophique, et médicale.

Texturisation :

De la texture lisse , au départ de la diversification, progressivement les moutures sont modifiées pour passer du grumeleux fins au grumeleux épais pour arriver vers 12 mois à l'écrasé.

A cet âge-là, les aliments seront disposés séparément sur l'assiette pour lui permettre de voir et découvrir le goût de chaque aliment.

Enfin, chez les grands, les repas sont présentés en petits morceaux.

Elaboration des menus :

Les menus sont réalisés en étroite collaboration entre le cuisinier, Mr Capitano J. et la directrice-infirmière de la crèche. Tous deux ont suivis la formation dispensée par les diététiciennes de l'ONE.

Les menus établis au mois, variés, équilibrés suivent les recommandations en matière d'alimentation saine, tel que décrit dans la brochure⁷⁵. Le menu est affiché dans le hall d'accueil à l'attention des parents.

Contenu des assiettes⁷⁶ :

- **Tous les légumes et les fruits sont permis.**

Pour favoriser la découverte des goûts, nous présentons aux enfants des menus variés (poireaux, carottes, brocolis pour les plus classique... mais aussi fenouil, betteraves rouges, poivron, ...)

Nous procédons de même pour les fruits et c'est ainsi que petits et grands dégustent des fraises.

Dans la mesure du possible, les légumes et les fruits proposés sont **principalement de saison**.

⁷⁵ Brochure ONE, « Chouette, on passe à table », grille des fréquences, version 2025.

⁷⁶ Brochure ONE, « Chouette, on passe à table », grille des fréquences, version 2025.

○ **Tous les féculents sont permis.**

Aux côtés des pommes de terre, il sera présenté aux enfants les féculents suivants : pâtes, semoule, boulghour, sarrasin, Ebly, etc.

✓ **Jamais de graisse cuite.**

Dans chaque assiette, nous ajoutons **3 cuillères à café d'huile** (15ml) ou de beurre (15g). Chaque jour, la matière grasse est variée (huile noix, colza, olive, ... et du beurre une fois /sem.)

✓ **Les aliments sont cuits à l'eau, à la vapeur, à l'étouffée, au four ... sans sel ajouté.**

✓ **Tout s'aromatise** à l'aide d'herbes aromatiques. (Thym, laurier, basilic...) et du parfum naturel des aliments.

✓ **Les viandes- Volaille-Œufs-Poissons (VVOP)**

- Nous privilégions **la viande maigre**. Afin de **varier**, nous mangeons aussi bien du porc, du bœuf, du lapin, de l'agneau, poulet, ...
- **Le jambon, les viandes hachées sont proscrites.**
- **Les œufs** sont mis au menu **une fois par semaine**. Toujours cuits durs ou en omelette.
- **Du poisson, au moins une fois par semaine**. En alternance, poisson gras (saumon, maquereaux, thon, etc) et poisson maigre (lieu, cabillaud, etc)
- **De temps à autre, un menu sans viande.**

✓ Comme **boisson**, les enfants reçoivent **uniquement de l'eau** à tous les repas.

Afin d'assurer une bonne hydratation, l'eau est également présentée aux enfants plusieurs fois durant la journée.

✓ **Le potage :**

Est proposé aux enfants à partir d'un an, au gobelet, en ouverture du repas de midi.

✓ **Complément du petit déjeuner :**

Dès la section des Minis, entre 6h30 et 8h30, un complément du petit déjeuner est proposé aux enfants.

Composition :

Une tartine beurrée

Un fruit

De l'eau



Un premier biberon, la première tétée est prise en famille avant l'arrivée en crèche.

✓ **Pour les goûters :**

Les panades sont présentées tantôt cuites ou crues. Confectionnées dans le service, préparées généralement sur base de 1-2-3 fruits, sans sucre, ni farine, ni céréales.

Pour raisons médicales, des panades cuites peuvent être proposées.

Dès 12 mois, le goûter se compose :

Une tartine beurrée

Un fruit

De l'eau

Dès 18 mois, au goûter, un produit laitier (lait, Yoghourt nature non sucré, semoule de riz, flocon d'avoine) **au maximum un jour sur deux.**



Une crèche, sensible au respect de l'environnement.

Sensibles au respect de l'environnement et au principe de précaution, nous avons choisi d'éviter les plastiques et l'utilisation du micro-onde est réduite au minimum.

Cela se traduit comme suit au quotidien :

- Utilisation de couverts en inox (cuillères et fourchettes), sauf pour les bébés⁷⁷.
- Les assiettes, bols sont en verre trempé.
- Chez les grands l'eau est présentée dans des verres.
- Les biberons sont mis à T° à l'aide d'un chauffe-Biberon.
- Nous proposons aux parents de nous fournir un biberon en verre.
- Nous maintenons les repas chauds à l'aide d'un bain-marie.
- Nous trions les déchets : Carton - PMC-Verre - utilisation de bioseaux.

L'entrée à l'école :

Lorsque l'enfant atteint l'âge de deux ans, la date présumée de l'entrée à l'école est demandée aux parents via un formulaire à compléter.

La connaissance par les équipes de cette date est importante. Après tant de belles choses partagées ensemble, avec l'équipe et les copains, nous prenons soin de prendre du temps pour se dire : « Au revoir » et de souhaiter un bon voyage dans cette nouvelle aventure qu'est l'école maternelle.

Le départ à l'école est abordé avec les enfants qui peuvent par exemple expliquer avec leurs mots la visite préliminaire de la classe, la rencontre avec leur enseignant(e), les futurs copains-copines, la cour, etc

Pour les camarades de jeux, il est important de savoir où leur ami est parti car des liens forts se sont tissés entre eux.

Voilà, le Projet d'accueil auquel nous vous proposons d'adhérer !

Au quotidien, les équipes œuvrent à sa mise en place.

Soucieux d'offrir un accueil répondant au bien-être de votre enfant et à vos besoins, nous sommes à votre disposition pour tout renseignement, à l'écoute de remarques constructives pour ajuster nos pratiques dans une vision de partenariat.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez chaque jour.

Fait à Basècles, en mai 2025

⁷⁷ Chez les bébés, nous n'avons pas trouvé de cuillères assez petites.

Tables des matières :

<u>Qui sommes-nous ?</u>	2
<u>Une crèche communale</u>	2
<u>Notre crèche se compose de 3 services</u>	2
<u>Une crèche agréée, subsidiée, contrôlée par l'ONE</u>	2
Le projet d'accueil et le contrat d'accueil	3
La participation financière	3
L'accessibilité : deux principes	3
<u>1.égalité des chances pour tous les enfants</u>	3
<u>2.concilier « accueil et vie professionnelle »</u>	4
Suivi préventif de la santé	4
Une équipe qualifiée	5
<u>1.L'encadrement</u>	5
<u>2.La formation continuée</u>	7
<u>3.Le suivi des équipes : réunion de concertation</u>	7
<u>L'entrée d'un enfant en crèche : Une étape importante pour tous</u>	8
Bébé à la crèche : Comment gérer la séparation ?	8
<u>En pratique,</u>	9
La période de familiarisation	9
Contenu des rencontres	10
Comment gérer la séparation au quotidien ?	11
<u>Le premier jour</u>	12
Le doudou	12
Et la tétine, alors ?	12
<u>Au quotidien</u>	12
L'arrivée	12
Le retour	13
<u>Comment aider les retrouvailles ?</u>	13
<u>Modalités pratiques :</u>	13
Le sas d'entrée	14
Un accueil, une famille à la fois	14
<u>La journée nous sommes aussi en lien avec vous</u>	14
Le carnet de vie	14
Via le téléphone	15
Via internet	16
Via le tableau d'affichage dans le hall d'entrée	16

<u>La vie à la crèche au sein de chaque groupe de vie :</u>	17
Le projet pédagogique : valeurs – organisation.	
Philosophie : les idées auxquelles nous croyons...	17
Les règles d'Or.	17
Concrètement	17
La vie quotidienne au sein des groupes de vie : Présentation.	18
<u>Les bébés : de 2 mois à +-12 mois</u>	18
<i>Le respect du rythme</i>	18
Les repas	18
Le sommeil	18
Rythme et activité libre	19
Le passage d'un service à l'autre, familiarisation vers l'espace Minis.	20
<u>Les Minis : de +-12 mois à +-18 mois</u>	21
<i>Qu'apporte la liberté de mouvement</i>	21
<i>Le respect du rythme</i>	21
Le sommeil	21
Le repas	21
Eveil des 5 sens en activités libres ou proposées	22
Activités libres	22
Activités proposées	22
Des rituels qui rythment nos journées	22
Accueil du matin	23
8h30, séparation des groupes	23
Après le goûter, regroupement des minis-grands	23
<u>Les grands : vers 18 mois à la scolarisation</u>	24
<i>Le respect du rythme et de l'autonomie</i>	24
Organisation des siestes	24
Autonomie et socialisation	24
Les moments de repas	24
Activités proposées et propices à l'acquisition du langage	25
Acquisition du contrôle sphinctérien	26
La vie en groupe, les jeux libres favorisent la socialisation	27
La vie en société	27
Gestion des conflits	27
La crèche est tournée vers le monde extérieur,	28

Nos partenariats	
La Bibliothèque de Basècles	28
Les écoles de puériculture	28
L'éveil culturel et artistiques (ONE)	28
<u>Aux côtés des enfants, une équipe donnant vie au projet d'accueil.</u>	29
Rôle de la puéricultrice	29
<i>La coréférence</i>	29
<i>Le personnel de soutien « libellule »</i>	29
Rôle de l'auxiliaire logistique	30
Le Pôle administratif : direction et assistante sociale	30
<u>Une organisation quotidienne - un aménagement pensé pour le bien-être des tout-petits</u>	32
Sécurité	32
Aménagements des locaux- description.	33
<u>L'alimentation en collectivité</u>	39
Les idées auxquelles nous croyons, ...	39
Du sein, du biberon à la fourchette	39
<u>Avant la diversification :</u>	39
Les bébés allaités	39
Les bébés nourris aux biberons	40
<u>La diversification = une nouvelle façon de se nourrir</u>	40
Confection des repas	40
Livraison des repas de midi	41
Organisation des temps de repas durant la journée	41
Portionnage - Texturisation	41
Elaboration des menus	41
Contenu des assiettes	41
<u>Une crèche, sensible au respect de l'environnement</u>	43
<u>L'entrée à l'école</u>	43
<u>Tables des matières</u>	44
<u>Ressources utilisées</u>	47

Ressources utilisées :

Voici la liste des ressources consultées. Elles nous ont permis de mettre des mots sur nos pratiques quotidiennes, les valeurs pédagogiques que nous souhaitons faire vivre au sein de notre crèche.

Lors des réunions d'équipe, ces ressources donnent du contenu à notre réflexion, enrichissent notre posture professionnelle.

- ✓ **L'éveil de votre enfant** : le tout-petit au quotidien, Chantal de Truchis, édition Albin Miche.
- ✓ **Le petit Prince de Saint Exupéry**, édition Gallimard, 1965, pages 68-74.
- ✓ « **un travail à l'institut E. Pickler** », A Tardos et M. David, in Devenir, 1991.
- ✓ **Décret du 21 février 2019 en Communauté française.**, visant à renforcer la qualité et l'accessibilité de l'accueil de la petite enfance.
- ✓ **Arrêté du gouvernement de la Communauté française du 02 mai 2019**, fixant le régime d'autorisation et de subvention des crèches, ...,
- ✓ **Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 07 septembre 2023** fixant diverses mesures en matière de participation financière des parents dans les Milieux d'Accueil de la Petite Enfance, informant de nouvelles mesures de calcul entrant en vigueur le 01 janvier 2025.
- ✓ **Guide auto-contrôle pour la sécurité alimentaire dans les milieux d'accueil collectifs de la petite enfance**, AFSCA , version 1, 29-05-2013.
- ✓ **Les temps de repas dans les milieux d'accueil de la petite enfance : un plaisir !** Observatoire de la santé du Hainaut, 2015
- ✓ **Conférence : « aménagement des espaces »**, Octobre 2024, Tournai, organisé par les conseillers pédagogiques de l'ONE, intervention d'Anne-Marie Fontaine : Notion du PHARE – Observation pour un aménagement réfléchi.
- ✓ **Brochures ONE** :
 - **Chouette, on passe à table**, ONE, cellule diététique, 2025
 - **De nouveaux aliments en douceur**, ONE.
 - **L'allaitement maternel**, One, 2025
 - **Quel projet d'accueil pour les enfants de 0 à 12 ans ?** ONE, 2021.
 - **Des équipements au service du projet d'accueil**, ONE 2019
 - **Une infrastructure au service du projet d'accueil**, ONE, 2018
 - **La santé en milieu d'accueil**, ONE, 2023
 - **Les brochures repères** : Repères pour des pratiques de qualité.
 - A la rencontre des familles. (0 – 3 ans)
 - A la rencontre des enfants. Repères pour des pratiques de qualité. (0 – 3 ans)
 - A la rencontre des milieux d'accueil
 - Soutien à l'activité professionnel(le)s. Repères pour des pratiques de qualité. (0 – 3 ans)